

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

École Normale
Rue Sherbrooke
1882

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
PARAISSANT TOUS LES MOIS

Vol. II.

MONTREAL, 1er MARS 1882.

N° 3.

SOMMAIRE.

PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : L'enseignement obligatoire en Angleterre — De la lecture— Poésie : le charlatan et l'instituteur — Géographie : Population des puissances moyennes de l'univers en 1881—Dictées syntaxiques—Problèmes divers.—LECTURE POUR TOUS : Equipage de Jacques Cartier — Statistiques diverses — FEUILLETON : Zacharie le maître d'école. — La statistique bibliographique (France) — BIBLIOGRAPHIE. — ERRATA.— CONDITIONS D'ABONNEMENT.

PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

L'Enseignement obligatoire en Angleterre

(Voir *Journal de l'Instruction publique*, dernière livraison, page 33.)

IV

Lord Sandon, qui avait la charge de conduire le bill dans son passage à travers la Chambre des Communes, exposa d'une façon très claire et très méthodique toute l'économie de cette loi dans un remarquable discours qu'il fit le 18 mai 1876, en demandant la première lecture du bill.

« Ce n'est pas une loi de parti, dit-il, que celle que j'ai l'honneur de présenter, et je suis sûr d'avance, rien qu'en entendant vos applaudissements, que personne ici ne cherchera à faire d'une loi aussi importante une arme de parti. Ce n'est pas, non plus, le renversement de la loi de 1870 ; c'en est, au contraire, le complément nécessaire, et complément que tout gouvernement devrait réaliser, car

le pays a manifesté clairement sa volonté que tous les enfants soient pourvus de ces instruments sans lesquels on n'avance pas dans la vie, en nos temps de civilisation. Depuis 1839, les écoles volontaires ont dépensé en frais de construction 325,000,000 et le gouvernement leur a accordé 42,500,000 fr. Chaque année, frais de réparation non compris, les écoles volontaires dépensent 16,500,000 et le gouvernement leur accorde 25,000,000 pour entretenir ces écoles. Ces chiffres ont bien leur éloquence. Nos écoles peuvent contenir 3,750,000 enfants, mais la moyenne des présences n'est que de 1,800,000, tandis que nous devrions avoir au moins 3,250,000 enfants dans nos établissements. De plus, les résultats de ces longs efforts ne sont pas aussi satisfaisants qu'ils devraient l'être, car 200,000 enfants seulement se sont présentés à l'examen dans les trois degrés supérieurs, et 800,000 dans les trois degrés inférieurs. Il est donc nécessaire, ajoutait lord Sandon, que nous prenions quelques mesures pour atteindre le but que tout le monde vise avec nous. Or, quelles sont ces mesures ?

Résumant la législation précédente, en particulier toutes les clauses de certaines lois relatives au travail des enfants dans les usines, dans les mines et les travaux d'agriculture, lord Sandon constatait : 1° que toute cette législation manquait de simplicité et d'uniformité, si bien qu'ouvriers et patrons ne s'y reconnaissaient plus, et 2° que cette législation était, en grande partie, inefficace ; car, si les enfants étaient exclus des usines, des mines et de l'agriculture avant un certain âge, et s'ils n'étaient même admis, les années suivantes, que

tout autant qu'ils étaient munis d'un certificat constatant, ou leur assiduité à l'école pendant un certain nombre d'années, ou un certain succès dans leurs examens, il y avait cependant une multitude d'enfants qui étaient exclus des usines et des fabriques, mais qui n'allaient point pour cela à l'école.

Il fallait donc, de toute nécessité, aller plus loin, simplifier la législation, si c'était possible, trouver un système de mesures qui atteignit tout le monde, même les *Wastrels*, les "rossignols scolaires," comme il appelait les coureurs de rue, et qui cependant ne compromit en rien les résultats obtenus. Voici dès lors les mesures qui, dans la pensée de lord Sandon, devaient permettre d'atteindre le but qu'on se proposait.

1^o La *clause permissive* de l'*Education Act* de 1880 autorisant les *School Board* à établir la compulsion dans leurs districts était généralisée. Ce n'est plus seulement les *School Boards* qui pouvaient faire des règlements locaux sur ce point, c'étaient toutes les autorités locales *Town Councils, Boards of Guardians, etc.*, c'est-à-dire, en général, les autorités chargées de l'administration des villes ou des campagnes et nommées par les contribuables. De même que ces autorités pouvaient demander la formation des *School Boards*, de même aussi pouvaient-elles, directement et sous l'approbation de l'*Education Department*, nommer des *Attendance Committees* ou commission chargées de surveiller les écoles au point de vue de l'assistance des enfants. Cette mesure était nécessaire, parce qu'il ne s'était point formé partout des *School Boards*, à cause des dépenses qu'entraînait cette dernière organisation. Il fallait donc donner aux autorités locales qui reculaient devant la formation des *School Boards*, les pouvoirs que ces derniers avaient de faire des règlements sur l'obligation.

On ne faisait en somme que compléter la loi de 1870, en permettant de faire partout où les contribuables le voudraient l'essai de la compulsion directe. Il était sage de procéder ainsi et de continuer l'expérience commencée, en l'étendant, en la rendant possible dans toute l'Angleterre.

2^o Il fut défendu ensuite à tout père de famille d'engager son enfant dans n'importe quelle industrie incompatible

avec l'assistance à l'école, avant l'âge de dix ans ; et la même défense fut étendue aussi aux industriels, fermiers, manufacturiers, à toutes les personnes enfin qui emploient des ouvriers.

3^o On ne permit même aux enfants âgés de dix ans d'entrer en apprentissage qu'à l'une ou à l'autre de ces conditions, à savoir : 1^o que l'enfant aurait passé avec succès un examen du degré prescrit par la loi, ou bien 2^o qu'il aurait assisté, pendant les cinq années précédentes, c'est-à-dire de cinq à dix ans, 250 fois, chaque année, à l'école, et cela au plus dans deux écoles certifiées efficaces.

Lord Sandon fit ressortir avec beaucoup d'habileté la sagesse de ces deux mesures. "Les parents, disait-il qui auront besoin du travail de leurs enfants, et cela le plus tôt possible, veilleront à ce que ces enfants fréquentent l'école au moins 250 fois, chaque année, de cinq à dix ans, afin de pas perdre le bénéfice de cette clause de la loi. Ils auront soin en même temps de veiller à ce que leurs enfants assistent plus de 250 fois chaque année, prévoyant les cas imprévus qui peuvent survenir, et ils ne renoncèrent pas à l'emploi de la seconde corde de leur arc, à savoir, au certificat d'examen dans le degré prescrit par la loi. De cette manière, nous obtiendrons, concluait-il, un résultat satisfaisant."

4^o Pour les enfants de dix à treize ans qui n'avaient point passé l'examen du degré voulu, ils étaient obligés d'assister à l'école la moitié du temps.

5^o Dans le cas d'enfants vagabonds, ingouvernables, dont les parents eux-mêmes ne pouvaient pas être maîtres, il était loisible aux autorités locales de les envoyer, pendant quelque temps et sur l'ordre d'un juge, dans une *industrial school*, ou école correctionnelle.

Les peines, dans cette loi, étaient graduées ; les exceptions et les excuses raisonnables étaient prévues, et l'application graduelle du système était répartie sur les cinq années suivantes, de manière à respecter tous les engagements contractés et tous les droits justement acquis. Ainsi ce n'est qu'à la fin de cette année 1881 que la loi de 1876 deviendra obligatoire partout. Voici, pour les années qui ont précédé, l'âge requis des enfants pour pouvoir contracter un engagement dans l'industrie, le degré d'enseignement sur lequel ils devront avoir passé leur examen,

le nombre d'années pendant lequel ils auront dû faire 250 présences à l'école. Il suffit de parcourir ce tableau pour voir immédiatement les respect qu'on a en Angleterre pour les droits acquis.

AGE.	DEGRÉ.	ANNÉES.
1877..... 9 ans.....	IIe.....	2 ans, à 250 j. de pr.
1878..... 10 ans.....	IIe.....	—
1879..... 10 ans.....	IIIe.....	—
1880..... 10 ans.....	IIIe.....	—
1881..... 10 ans.....	IVe.....	—

Dans tout ce système il n'y a qu'un seul cas de "compulsion directe," celui qui regarde les parents incorrigibles ou les enfants indisciplinés, les vagabonds, les coureurs de rues, dans lesquels se recrutent les criminels de nos cours d'assises, les *wastrels* ou "rossignols" scolaires, comme les appelait lord Sandon.

Tout est sage réservé, modéré et moral. La liberté de conscience des parents, en particulier, est sagement protégée. Les juges ne peuvent envoyer les enfants que dans une école désignée par les parents, pourvu qu'elle soit certifiée efficace. A propos de l'enseignement *séculier*, c'est-à-dire *neutre* et *laïque*, comme on dit en France à l'heure présente, lord Sandon s'exprimait clairement : "Je suis sûr, disait-il, que le pays détesterait et abhorrerait ce système, si on le plaçait clairement sous ses yeux, tel qu'il est." Les conservateurs, du reste, n'étaient pas les seuls à penser ainsi, et les libéraux eux-mêmes, qui ont passé la loi de 1870, ne pensent pas différemment. M. Gladstone, lord Ripon, M. Forster, ont manifesté hautement leur opinion.

Ce n'était pas non plus une utopie qu'on poursuivait. On ne voulait pas faire des savants en "*ologies*" et "*osophies*," mais des individus outillés d'une manière pratique pour les luttes de la vie. On voulait réaliser ce que M. Bright demandait un jour "Ce que je voudrais voir dans ce pays, disait en 1870 cet homme d'Etat actuellement chancelier du duché de Lancaster, c'est que chaque enfant sût lire et comprendre ce qu'il lit; qu'il sût écrire et qu'on pût lire ce qu'il aurait écrit; c'est qu'il connût en même temps les règles ordinaires de l'arithmétique, et qu'il fût capable de tenir ses comptes dans les affaires qu'il pourra avoir à traiter, au cours de sa vie."

Voilà précisément le but que poursuivait la loi de 1876, en laissant au père,

comme cela devait être, la responsabilité de l'instruction de son enfant; mais en lui faisant entrevoir comme un intérêt grave l'éducation de cet enfant, même au point de vue des avantages qu'il pourrait retirer lui-même de son travail.

Nous n'avons pas à analyser ici les débats intéressants qui suivirent le dépôt de ce bill. Nous recommandons simplement la lecture des discours qui furent prononcés sur ce sujet à ceux de nos législateurs français qui s'intéressent à la question si grave de l'enseignement primaire. Ils verront comment les représentants d'un grand peuple savent s'élever au-dessus des misérables querelles de parti, dès que l'intérêt public le demande. L'Angleterre a raison d'être fière de pouvoir présenter au monde le spectacle de ses membres étudiant, discutant, amendant, améliorant ses lois relatives à l'éducation. C'est vraiment un beau spectacle, un spectacle bienfaisant à contempler.

Cette loi ne devait pas rencontrer beaucoup d'obstacles sur son chemin, puisque les libéraux ne pouvaient tout au plus lui adresser qu'un reproche, celui de ne pas aller assez loin dans la voie de la compulsion. Aussi, passée sans beaucoup de peine, reçut-elle la sanction de la reine le 15 août 1876, et commença-t-elle à fonctionner dès l'année suivante.

L'effet de cette loi sur la présence des enfants dans les écoles se fit sentir bien vite. Tandis que, en 1876, on ne comptait que 1,800,000 enfants dans les établissements primaires en moyenne, on relevait les chiffres suivants dès les années suivantes :

	ÉCOLES DE JOUR.	ÉCOLES DU SOIR.
Le 31 août 1878.....	2,405,197.....	56,501
Le 31 août 1879.....	2,621,665.....	58,146
Le 31 août 1880.....	2,717,800.....	58,996

Ce fut vers cette dernière date que le Parlement anglais fut renouvelé et que les élections, contrairement à l'attente de la masse du public en Angleterre comme en Europe, ramenèrent au pouvoir le parti libéral.

A peine installé au gouvernement, le parti libéral dut s'occuper de la question, et le choix de M. Mundella pour vice-président du comité chargé de l'éducation était significatif. Il indiquait d'avance qu'on allait entrer dans une période de réformes plus énergiques et

plus rigoureuses. L'éminent orateur ne tarda pas, en effet, à déposer sur le bureau de la Chambre des Communes un bill connu sous le nom de *Elementary Education Act 1880*. Ce n'est qu'un complément de la loi de 1876. Comme cette dernière, la loi de 1880 n'a qu'un but, c'est d'obtenir que les écoles bâties par les dénominations religieuses et par les *School Boards* soient fréquentées par les enfants auxquels elles sont destinées. C'est pourquoi, au point de vue légal, cette dernière loi peut être citée sous le titre de *Elementary Education Act 1876 et 1880*. L'Acte de 1880 est à l'Acte de 1876 ce que celui de 1875 est à celui de 1870.

Il nous reste à voir quelles sont les modifications que cette loi a apportées à la législation précédente.

V

La loi de 1876 créait, nous l'avons vu, une institution chargée de surveiller dans chaque ville, bourg ou paroisse, l'assistance des enfants à une école certifiée effective, mais elle laissait aux autorités locales, *School Boards, Town Councils, Boards of Guardians*, etc, suivant le cas, la faculté de former ces *Attendance Committees*, et ces *Attendance Committees* restaient à leur tour libres de faire un règlement sur la fréquentation des écoles. C'était toujours la compulsion *optionnelle* qui était en vigueur. Depuis l'Acte de 1880, cette clause permissive ou optionnelle n'existe plus.

Chaque district scolaire, ville, bourg ou paroisse doit avoir un *Attendance Committee*, ou comité de surveillance scolaire nommé conformément à la loi de 1880.

Et chaque *Attendance Committee* doit faire un règlement obligatoire pour le district, soit de sa façon, soit en adaptant aux besoins locaux le modèle fourni par l'*Education Department*.

Faute par un district scolaire, ville, bourg, ou paroisse, de nommer un *Attendance Committee*, ou faute par l'*Attendance Committee* d'avoir fait un règlement avant le 31 décembre 1880 l'*Education Department* supplée d'office à cette négligence et comme les officiers chargés de veiller à la fréquentation des écoles, officiers payés par les contribuables de la localité reconnue en faute.

On voit donc que l'Angleterre est, en ce moment, mars 1881, soumise depuis

trois mois au régime de l'instruction obligatoire ou du *direct compulsion education*. Cependant, ce régime ne ressemble en rien au système dont on veut doter la France, ainsi que nous allons le montrer.

Après avoir fait l'historique de la "compulsion" — le mot *obligation* n'exprime pas, en effet, exactement la chose. — il faut expliquer un peu plus en détail quelles sont les prescriptions de la loi anglaise pour le père, l'enfant, l'industriel, quelles sont les procédures suivies contre les contrevenants, enfin quelles sont les pénalités édictées contre les coupables.

VI

La loi anglaise relative à l'instruction obligatoire débute par cet article :

"C'est un devoir pour tout parent de procurer à son enfant une éducation élémentaire suffisante dans la lecture, l'écriture, le calcul ; tout parent qui manquera à ce devoir sera soumis aux ordres et aux peines édictées dans la présente loi (1)."

Vous aimons à voir rappeler en tête d'une loi, qui doit être l'expression de la justice, cette obligation naturelle imposée au père et à la mère, et par suite constater que, si la loi intervient dans la famille, ce n'est que parce qu'il y a violation d'un grand devoir.

Le père est donc tenu à envoyer ses enfants à l'école, en se conformant aux règlements dressés par l'*Attendance Committee* ; par exemple, suivant le règlement modèle proposé par l'*Education Department* de cinq à treize ans, à moins d'excuses raisonnables.

Comme excuses raisonnables sont prévues :

1 L'instruction donnée ailleurs qu'à l'école et cela d'une manière efficace.

2 La maladie et autres circonstances forcées.

3 L'éloignement de toute école publique élémentaire de plus de *trois milles*, en mesurant par le plus court chemin.

4 *L'absence pour célébration de fête religieuse ou pour instruction en matière religieuse.*

La loi de 1870 est formelle sur ce point. Elle a voulu protéger toutes les cous-

(1) Loi de 1876, article 4. Cf. loi de 1872 pour l'Écosse, article 69.

ciences. Aucun règlement ne peut aller contre le respect des croyances religieuses. Si, par suite, un enfant s'absente, ou pour aller célébrer une fête religieuse, ou pour recevoir l'instruction religieuse propre à sa dénomination, cette absence ne peut pas lui être reprochée. Toutes les lois postérieures à celles de 1870 ont confirmé cette prescription.

5. Enfin les règlements locaux ne peuvent pas contraindre un père à envoyer ses enfants à l'école, lorsqu'il observe les prescriptions des lois réglementant le travail des enfants dans les manufactures.

En dehors de tous ces cas, l'enfant doit être à l'école conformément aux règlements locaux. A partir cependant d'un certain âge, même dès avant treize ans, il peut être dispensé, en tout ou en partie, de l'assistance à l'école ; il faut pour cela qu'il remplisse deux conditions :

1^o Avoir dix ans révolus.

2^o Avoir passé avec succès l'examen primaire du quatrième degré.

Ce second point exige quelques explications. D'après la loi de 1876, un enfant qui avait assisté à l'école de cinq à dix ans au moins 250 fois chaque année, pouvait être admis à prendre du travail chez un maître, sans qu'il eût réussi à passer l'examen dans le degré voulu. La loi de 1880 a abrogé la loi de 1876 sur ce point. La simple présence à l'école pendant cinq ans, et cela 250 fois chaque année, du 1^{er} janvier au 31 décembre, ne suffira plus. Il faudra un certificat d'études, attestant que l'enfant a passé dans tel degré.

Pour comprendre ces prescriptions, il est nécessaire de savoir que l'enseignement primaire est divisé en six degrés, en Angleterre, d'après le Code public par l'*Education Department*. Cela posé :

1. C'est l'*Attendance Committee* qui fixe, pour chaque endroit, le degré d'instruction dans lequel l'enfant doit être examiné.

2. C'est l'inspecteur du gouvernement qui délivre le certificat, dont les registres de l'école font foi, et dont le *livret* de l'écolier contient une transcription.

Pour pouvoir être employé, dès l'âge de dix ans, dans les manufactures et être dispensé de l'école, il faut au moins *reach* (1) le quatrième degré. Les règlements

locaux ont généralement fixé le troisième degré, mais l'*Education Department* n'approuve jamais un degré inférieur.

Pour donner une idée de ce qu'on exige de ces enfants de dix ans, avant de les dispenser de la fréquentation de l'école, voici le programme du quatrième degré pour les examens qui ont eu lieu en octobre 1881 :

1^o *Lecture*. — Lire quelques lignes de prose ou de poésie choisies par l'inspecteur.

2^o *Ecriture*. — Huit lignes lues une fois à haute voix et ensuite dictées, en les choisissant dans un livre de lecture.

3^o *Arithmétique*. — Règles composées et réduction ; poids et mesures ordinaires.

5^o *Grammaire*. — Analyser une courte phrase.

Le cinquième degré est naturellement un peu supérieur, mais pas cependant d'une manière très sensible. Cela ne donne pas une idée de tout ce qu'on enseigne dans les écoles primaires d'Angleterre, mais cela montre suffisamment le degré d'instruction qu'on exige des enfants, avant de les exempter totalement de la fréquentation de l'école.

A côté de l'exemption totale, il y a l'exemption partielle. On accorde, en général, celle-ci aux enfants qui passent le second ou le troisième degré, quelquefois même le premier. Ces enfants sont tenus à assister alors à l'école, au moins 150 fois dans l'année, et cela en se conformant, pour le temps, le moment et la durée, aux règlements locaux.

Les enfants qui ont passé dix ans et qui travaillent dans l'industrie ou l'agriculture, sont soumis à un régime particulier jusqu'à treize ans. Ils ne peuvent travailler que la moitié du temps, et, s'ils n'ont pas obtenu un certificat entraînant l'exemption totale, ils doivent fréquenter l'école, en qualité de "*half timers*," c'est-à-dire, assister aux classes la moitié du temps.

Quiconque viole ces prescriptions est passible d'une peine. L'industriel est puni d'une amende de 50 francs, serait-il même le père de l'enfant.

sur le sens qu'on lui donne. L'*Education Department* attache à ce mot le sens de *passer*, tandis que d'autres, M. Mundella, par exemple, se contenteraient du sens d'*atteindre*, ce qui n'est point tout à fait *passer*. On réclame en effet beaucoup en Angleterre en faveur des enfants bornés et doués de peu de moyens. On trouve que le quatrième degré est trop élevé pour eux.

(1) Le mot *reach* signifie, à parler rigoureusement, *atteindre*. Cependant la jurisprudence varie

Le père qui trompe sur l'âge de son fils est puni d'une amende de 55 francs. S'il omet de remplir son devoir pour ce qui regarde la fréquentation de l'école, il est d'abord averti par écrit, ensuite cité devant le magistrat, juge de paix ou tout autre officier ayant le droit de siéger dans ce genre de délits, puni d'une amende qui ne doit pas dépasser 5 schillings, frais compris ; et enfin, s'il ne se conforme pas à l'arrêt du juge, on renvoie l'enfant dans une *industrial school* et on oblige le père à payer tout ou partie de la pension.

« Il y a, disait dernièrement à Leicester M. Mundella, il y a beaucoup de parents qui seront heureux de se débarrasser de leur responsabilité et de rejeter sur les contribuables les charges nécessaires à l'accomplissement des devoirs qu'ils négligent. Je vous déclare que, quelque compassion que j'aie pour l'enfant, je n'en ai aucune pour le père. Aussi, quoi que vous fassiez, faites-le peser sur le père, faites-lui comprendre sa responsabilité. Que les parents négligents sachent que leur négligence ne sera pas seulement suivie d'une peine pour les enfants, mais qu'eux aussi auront à subir le châtiement de leur faute. » Et M. Mundella ajoutait qu'il espérait proposer bientôt une loi qui rendrait les *industrial schools* plus utiles au pays, et lui promettait d'avoir soin de rejeter sur les parents négligents tous les frais de cette éducation qu'ils ne payaient en ce moment qu'en partie. M. Mundella ne se laisse point, en effet, gagner par cette sentimentalité qui nous a tous envahis sur le continent ; il ne craint pas d'armer les maîtres des écoles primaires dans certains cas, de la « *birch-rod* » ou de la verge. J'ai moi aussi, disait-il, reçu mes « *birchings*, » et je ne m'en porte pas moins bien ; il y a dans le ministère actuel peu d'hommes qui n'aient pas reçu des « *birchings*, » et je pense que quelques « *birchings* » ou coups de verges valent plus pour certains enfants que quelques mois de prison ou d'école correctionnelle.

VII

Voilà quelles sont les principales prescriptions de la loi anglaise sur la « compulsion, » ou, comme nous disons, sur l'obligation.

Ce qui nous frappe, à première vue, dans cette législation, c'est son caractère de modération ; c'est une législation pratique : elle n'exige que ce qui est possible et s'en rapporte, avant tout, au jugement des autorités locales, qui font les règlements en rapport avec les besoins locaux, prescrivent les degrés à atteindre pour l'exemption totale ou partielle, délimitent le temps pendant lequel les écoles sont ouvertes et fixent l'époque des six semaines de vacances accordées par la loi, à l'époque des moissons et des récoltes, où les enfants peuvent se rendre utiles aux parents. Tout cela est très sage et très modéré. C'est une législation claire et précise. Le père, l'enfant, le maître savent ce qu'on demande d'eux et ne sont pas abandonnés à l'arbitraire, aux tracasseries, aux rancunes de l'esprit de parti. La matière des examens est délimitée ; l'examen est fait, non point par les tyranneaux de la localité, mais par l'inspecteur royal. Les délits, quand il y en a, ne sont pas jugés par ceux qui sont aussi partie, c'est l'ATTENDANCE COMMITTEE qui défère au magistrat et qui accuse, mais c'est le magistrat qui juge en dernier ressort, qui apprécie le délit et les excuses ou les circonstances atténuantes. C'est équité et c'est justice. On reconnaît bien là l'esprit honnête et libéral des législateurs anglais, qu'ils soient conservateurs ou libéraux.

C'est une loi conforme au bon sens et à la nature.

Le bon sens et la nature disent qu'un pouvoir central ne peut point légiférer à fond sur cette question. Il peut mettre en mouvement les autorités locales, il peut donner des indications générales ; mais les détails précis, rigoureux, comme doit être tout ce qui entre dans une loi de ce genre, lui échappent.

C'est enfin une loi honnête, respectueuse de la morale et de la liberté de conscience.

C'est le père qui reste, en définitive, le maître de l'éducation de son enfant, lui qui choisit son école, lui qui peut le faire instruire comme il l'entend dans sa religion, sans avoir à craindre l'intervention de l'inspecteur ou des autres autorités ; il n'y a d'exception que pour les jeunes criminels précoces, coureurs de rues ; rôdeurs de barrières, vagabonds et voleurs, qui sont les fléaux de toutes les grandes agglomérations. Le magistrat

peut envoyer d'office ces enfants-là dans une *industrial school*, au moins pour un mois. Encore même, dans ce cas, le père a-t-il le choix entre les diverses écoles, s'il y en a plusieurs.

Il suffit de parcourir les prescriptions de cette législation pour voir qu'elle a été conçue et élaborée par des hommes honnêtes, libéraux, étrangers aux haines de parti, uniquement désireux du progrès intellectuel et moral de leurs concitoyens.

Cette législation donnera-t-elle tous les résultats qu'on en attend ? Il est possible que non, car il ne faut pas croire que l'écriture et le calcul donnent la vertu ; mais cette législation sera certainement, dans son ensemble, favorable aux classes ouvrières, dont elle élèvera graduellement le niveau intellectuel et peut-être même le niveau moral. Si on ne vient point par des modifications postérieures en altérer le caractère moral et n faire une loi de parti, une loi *séculière*, irréligieuse, nous avons confiance dans son application ; et nous serions, pour notre part, très heureux que nos Chambres françaises nous eussent dotés d'une loi semblable.

En terminant, en effet, ce qui regarde l'exposé de la législation anglaise sur l'enseignement obligatoire, il nous est impossible de ne pas faire un rapprochement entre cette législation honnête, libérale, pratique, impartiale, morale, et une autre législation qui est loin d'avoir les mêmes caractères, nous voulons parler de la loi passée dernièrement par les Chambres françaises.

Disons-en un mot, en forme de conclusion.

VIII

Il n'est point douteux, avant tout, qu'il n'y ait quelque chose à faire pour promouvoir l'éducation de la jeunesse :

Il faut à l'homme une certaine dose de connaissance pour se tirer d'affaire dans la vie, quelle que soit d'ailleurs sa position. Savoir lire, écrire, compter convenablement, sont choses presque indispensables aujourd'hui. L'enfant a presque autant de droit à une certaine instruction de ce genre qu'au pain matériel, et il y a pour le père obligation de la lui procurer.

Tout le monde est d'accord là-dessus ;

mais voici où les divergences commencent.

On ne s'entend point ; 1° sur la dose ou le degré d'instruction qu'il faut donner aux enfants dans les écoles élémentaires, primaires, publiques, gratuites ; 2° sur le moment précis où la loi doit intervenir pour obliger le père à remplir son obligation.

Sur le premier de ces points les opinions sont beaucoup plus partagées qu'elles ne devraient l'être, ce nous semble. Depuis quelques années les têtes tournent, et des esprits d'ailleurs fort honnêtes déraisonnent. Il semblerait que la connaissance du calcul, de la géométrie, de l'histoire, de la musique, etc., des "*osophies*" et des "*osogies*", comme on dit dans les pays anglo-saxons, il semble, disons-nous que ces connaissances ouvrent toutes les portes, conduisent à la fortune et mènent au bonheur. Erreur, utopie que tout cela ! Trop de connaissances, des connaissances dépassant l'âge, le milieu, la vocation probable de l'enfant sont plutôt un mal qu'un bien. On voit peut-être aujourd'hui plus d'enfants échouer dans la vie pour avoir trop appris qu'on n'en voit pour n'avoir pas assez appris. Un enfant, auquel on a fait croire qu'il était un savant deviendra vite, si on n'y prend garde, un ouvrier ennuyé de son métier, un employé mécontent de son sort, un citoyen aigri contre la société, un être dangereux à ses semblables. Que d'hommes sont arrivés à la fortune qui n'y seraient jamais parvenus si leurs parents en avaient fait des savants !

Il est donc évident qu'il est nécessaire de procéder en cela graduellement, à pas comptés, avec prudence et sagesse, et qu'on ne doit surtout jamais séparer la science de la formation morale.

Mais aujourd'hui l'utopie est en faveur, et il faudra vraisemblablement longtemps avant qu'on revienne à des idées plus justes, plus modérées, plus saines.

Passé la lecture, l'écriture, le calcul élémentaire, l'instruction primaire devrait, ou cesser, ou varier suivant les pays et suivant les régions du même pays. C'est déjà un point admis par tous ceux qui s'occupent d'éducation d'une manière pratique. « Jusqu'à un certain point, disait dernièrement un haut fonctionnaire du Westchester County en Amérique, jusqu'à un certain point il est bon d'enseigner à tout le monde la

« même chose. Tous les enfants devraient « savoir lire, écrire et calculer jusqu'aux « fractions ; tous les enfants devraient connaître les faits les plus importants de la « géographie et de l'histoire de notre pays. « Mais, au-delà de ces limites, tout devrait « être diversité, et cette diversité devrait « augmenter au fur et à mesure des progrès « de l'élève. »

C'est le bon sens qui parle de la sorte, mais nous ne semblons guère entrer dans cette voix, en France, à l'heure qu'il est.

Sur le second point, sur l'intervention de la loi pour obliger le père à accomplir son devoir, les divergences sont également plus grandes qu'elles ne devraient l'être en réalité. Il est certain que le père est, en général, le meilleur juge de ce qu'il doit faire apprendre à son enfant, mais il y a des cas où la négligence est si grave et si visible que la loi a le droit de dire au père : « Si vous n'accomplissez pas mieux votre devoir, je vais intervenir et vous obliger à faire ce que vous devriez accomplir sans moi. »

Nous admettons donc l'obligation ou la compulsion en principe et dans certaines limites ; mais, comme les cas sont si divers, et comme la négligence qui est coupable chez l'un ne l'est pas chez un autre, il nous semble que les véritables et les seuls juges de la culpabilité du père de famille sont les autorités locales. Nous voudrions, dès lors, qu'on inscrivit le principe de l'obligation de la loi, et qu'on laissât les détails de l'application de la loi aux autorités locales, aux conseils départementaux, aux conseils régionaux.

Qu'on bannisse la politique et l'esprit de parti de cette question si grave de l'instruction primaire, et nous admettons l'obligation.

Or, il nous semble que la loi passée dernièrement va contre tous les principes que nous venons de formuler.

1^o C'est une loi de parti : elle est dirigée contre les catholiques et le clergé, contre les écoles libres et religieuses.

2^o C'est une loi vague, où l'arbitraire, l'esprit de secte et les rancunes politiques peuvent se donner carrière. Les conseils municipaux seront juges et parties ; les examens sont imposés aux enfants libres et les écoles libres sont abandonnées à la merci de leurs ennemis naturels. Tout cela n'est ni honnête, ni sage ni libéral.

2^o Enfin l'instruction religieuse est passée sous silence ou proscrite. On n'a pas prévu le cas où il faudrait la donner, et on n'a pris aucune mesure pour garantir la liberté de conscience des pères de famille.

C'était cependant nécessaire, et d'autant plus nécessaire que dans un pays comme le nôtre, où l'initiative privée est étouffée toutes les fois qu'il s'agit des catholiques, où par conséquent les pères de famille n'auront le plus souvent pas le choix de l'école, où ils seront contraints ordinairement d'envoyer leurs enfants à l'unique école communale, ils seront obligés de livrer l'âme de leurs enfants à des hommes hostiles à la religion.

Il était donc nécessaire de sauvegarder la liberté de conscience ; mais on ne l'a pas fait. Au contraire, on a livré les catholiques à la merci des libres-penseurs et des protestants.

C'est donc une loi qui ne pourra vraisemblablement produire que de mauvais fruits et qui ne contribuera pas, tant s'en faut, au rétablissement de la paix sociale.

Supposé qu'on accepte le principe de l'obligation, et il nous semble, nous l'avons dit, qu'il y a quelque chose à faire sous ce rapport, il faudrait remanier considérablement toute l'économie de la loi, pour en faire une loi pratique, sage, morale, honnête et vraiment libérale.

Abbé MARTIN,

Professeur à l'École supérieure de théologie de Paris.

DE LA LECTURE.

(Conférence faite devant l'Association des instituteurs en rapport avec l'École Normale Jacques-Cartier, le 26 janvier dernier.)

J'avoue, Messieurs, que ce n'est pas sans avoir beaucoup hésité et sans une vive appréhension que je me suis rendu à la demande qui m'a été faite de traiter au milieu de vous, mes aînés dans l'éducation, un sujet pédagogique, de quelque nature qu'on me le propose. Ce n'est qu'en songeant à l'indulgence que nous nous devons entre nous, et qui, du reste, nous a toujours distingués jusqu'à ce jour, que je me suis senti encouragé à tracer cet Essai sur la Lecture, et à vous en faire la première communication.

Et d'abord, pour procéder à la manière des *scolastiques*, et fixer nettement le point particulier auquel je désire me restreindre, disons ce que nous ne traiterons pas, pour indiquer plus clairement ensuite l'objet exclusif de notre appréciation.

Bien que le sujet ne manquât pas d'intérêt et peut-être d'utilité, je n'ai point le désir d'indiquer ce qu'il faut lire au sortir de l'école pour former son esprit et son cœur, s'il faut s'attacher à l'étude des littératures étrangères, ou se renfermer dans un examen approfondi des chefs-d'œuvre de sa propre langue, s'il faut lire beaucoup ou peu les latins ou les grecs, les païens ou les Pères.

Non, Messieurs, mon but est plus modeste, et vous n'avez point à redouter de voir recommencer à mon occasion la lutte des classiques : je désire simplement me renfermer à ce qui est immédiatement pratique dans notre situation, et étudier avec vous : 1^o Quelle est la meilleure méthode de lecture, la plus simple, la plus fructueuse, la mieux consacrée par l'expérience, la plus chère aux maîtres et aux enfants ; la plus correcte tout à la fois et la plus facile ?

2^o J'examinerai ensuite quels livres on peut plus utilement mettre entre les mains des enfants, tant pour faciliter les progrès que pour développer leurs plus généreuses facultés, et quels sont les défauts les plus habituels contre lesquels il importe avant tout de les mettre en garde.

A cette première question : Quelle est la meilleure méthode de lecture pour former les commençants ? je vais vous répondre, Messieurs, tout d'abord, que tous ceux qui ont eu une théorie quelconque sur ce sujet n'ont pas manqué, comme vous le pensez bien, de la déclarer seule et exclusivement infaillible et définitivement trouvée. Nous ne sommes point de ces enthousiastes, nous sommes des hommes de recherche, d'expérience et d'essai, et nous croyons que sur ce point comme sur beaucoup d'autres, la vérité est plutôt dans la conciliation des différents sentiments, que dans l'affirmation décisive et péremptoire, et dans le choix absolu d'aucune méthode définitive.

Et sur ce point nous sommes heureux de constater la sagesse de conduite qu'a toujours montrée notre Université Canadienne ; son humble mode d'investiga-

tion dans les détails d'éducation et de pédagogie, tout en lui conciliant la confiance du présent, lui assure dans l'avenir un succès mérité.

Nous ne croyons donc pas, en un mot, que tout progrès soit impossible sur ce point comme sur les autres, et qu'il faille proscrire toute espérance de l'avenir ; pourtant nous pensons que les expériences différentes faites en France et au Canada sur cette question par l'instruction libre, congréganiste ou universitaire, nous assure une grande probabilité de succès dans nos choix et nos préférences.

En France, tout en conservant aux anciennes méthodes leur place d'honneur, l'Université a voulu faciliter aux enfants l'assemblage des syllabes en donnant aux différentes lettres de l'alphabet un son qui lui semblait plus rapproché de la prononciation correcte du mot : de sorte que depuis trente et quelques années nous lisons tout autrement que nos aïeux. Je ne sais pas si cela vaut mieux ; si même l'on n'a pas changé ainsi légèrement la prononciation de beaucoup de mots de notre langue, et si l'on n'a pas mérité en partie le reproche que j'ai entendu faire quelquefois de ce côté de l'Atlantique, que les Français avaient corrompu quelques-unes au moins des traditions de la langue ; mais je sais bien que c'était là ce que craignaient nos vieux maîtres et ce qu'affirmaient fanatiquement nos *mères-grands*, qui regardaient comme des injures entièrement personnelles qu'on leur demandât de dire a, b(e), c(e), d(e), au lieu de l'alphabet du bon vieux temps où depuis Bossuet et Louis XIV jusqu'à monsieur Thiers inclusivement, on avait toujours dit en gens sensés et bien appris a, bé, cé, dé, é, avec infinité d'accents aigus ! Ce que j'affirme positivement, c'est que ma première hérésie sur ce point au retour de ma première classe, jeta ma vénérable aïeule dans une telle stupéfaction, qu'elle prononça que rien ne pouvait plus désormais l'étonner de ma part.

Pauvre mère-grand ! j'étais pourtant son favori ! c'était sur ses genoux que j'avais appris cette *croix* de par Dieu qu'elle avait mis tant de patience, tant de constance, tant de bonté à m'apprendre ; c'était elle qui m'avait donné les raisons les plus profondes et les plus graves de la rotundité des O et de la maigreur des I. Toutefois, elle revint un peu de son jugement quand elle vit qu'après trois

mois, malgré la perversité notoire du gouvernement qui nous faisait enseigner de pareilles choses, je lisais assez couramment, et que ma prononciation conservait quelque chose d'humain, de chrétien encore.

Mais je m'éloigne insensiblement de mon sujet : je m'aperçois qu'au lieu de traiter de la lecture à l'école, je parle de sa méthode en famille : l'une au moins nous aura préparés à l'autre.

Vous ne pensez pas, Messieurs, que je vais commettre cette vraie *trahison* de proclamer l'étude de l'aphabet à la maison préférable à son initiation en classe : non, et quoique les poètes proclament qu'à cette heure rien n'éclot dans l'esprit de l'enfant que sous les chauds baisers de sa mère, j'avoue que je reste du côté du bon sens et de l'expérience, et qu'en donnant à la mère toute l'admiration que j'éprouve pour son dévouement et sa patience, je suis porté à croire qu'un temps précieux se perd de cette manière, et que l'enfant se fatigue et s'ennuie plus auprès d'elle (je lui demande pardon de cette cruelle parole), qu'il le ferait à la salle d'asile, les bras derrière le dos, répétant en chorus et à tue-tête avec trente gailards de sa trempe et de son gosier : pa pa, papa ! pi pe, pipe ! mou ton, mouton !

Mais vous n'y pensez pas, me dira-t-on, planter en face de vilains tableaux à grosses lettres toutes ces têtes blondes, tous ces grands yeux naïfs, si profonds et si bons ! J'y pense beaucoup, au contraire, et c'est parce que je veux vous enlever votre illusion et leur épargner de la peine que je desire vous démontrer la supériorité de ce moyen d'étude.

Je parlais de la nécessité, ou du moins de la supériorité de l'enseignement commun, même pour les commençants, parce qu'il est plus efficace, plus expéditif, et souvent plus agréable à l'enfant.

Plus agréable, oui, bien que dans sa jeune tête roulent chaque matin les plus noirs conseils d'école buissonnière, bien qu'après les premiers jours d'attrait et de curiosité, son zèle ait besoin de toute la fermeté de son père, de toutes les promesses et de tous les compromis d'autorité, de toutes les tendres et secrètes trahisons de sa mère, non pas pour le soutenir à la hauteur de son premier élan, mais pour apporter à ses essais la somme de bonne volonté indispensable à ses succès ; je maintiens que l'enfant trouve

plus de vraie satisfaction et de plaisir dans cet enseignement commun, qu'il n'en éprouverait à suivre à la maison des leçons incomplètes, fantaisistes, dénuées d'intérêt et d'émulation, surtout d'émulation.

Encore une fois, j'en demande pardon aux mamans désolées qui voient avec effroi, leur incomparable, leur incompréhensible trésor exposé ainsi, si tendre et si délicat, au grand air de la vie commune et confondu dans tous ces rangs pressés et indifférents ; mais pourtant je dois leur dire qu'elles se font illusion, et que leur tendresse ne voit ni assez loin ni assez clair au travers de ces larmes qu'une première séparation fait couler. C'est une tâche moins rude et moins ingrate qu'elles n'imaginent pour l'enfant, d'être transporté, des joies et des caresses de la famille, au rude apprentissage de la vie d'école et de l'enseignement commun : sa timidité *s'enhardit* de la comparaison qui va s'établir entre lui et ceux qui commencent avec lui, ceux de son âge, de son quartier, de sa famille : il aime ce combat, prélude du combat de la vie, où son émulation *s'anime* de tout, encouragements, récompenses, distinctions. Dans l'enfant, il y a déjà l'homme, et un bout de ruban qui pendra à sa boutonnière vendredi soir, une médaille ou une image qu'il déploiera aux yeux émerveillés de toute la maison au retour, lui causent plus de bonheur et aiguillonnent mieux son attention que toutes les caresses que vous lui donneriez à la maison pour atteindre le même but. Il y a de l'intérêt, de la vie, du mouvement en face de ce tableau ou de ce livre où quinze à seize érudits de six à sept ans essaient de déchiffrer, non pas les mystères de l'écriture cunéiforme ou les secrets des lettres de Babilone (il n'y a pas d'heureux au monde que les assyriologues et les déchiffreurs de symboles ou d'hieroglyphes) ; *le front de l'enfant* s'illumine d'une joie aussi pure, aussi complète, aussi légitime, aussi sainte, j'oserais dire, Messieurs, que la leur, quand, après de longues heures passées en face de ces points noirs qui semblaient d'abord tous semblables dans leur hideuse uniformité, il découvre au bout de son ongle rose, qui l'aide dans sa découverte et ses investigations, que cet amas de lettres tortillées et étranges lui rappellent l'idée, celle-ci de Dieu D. i. e. u., celle-là de sa mère

m. a. m. a. n. La joie de difficulté vaincue et vaincue devant tous, plus vite et plus sûrement que tous, ne le remplit pas d'une satisfaction vaniteuse, mais de la légitime confiance qu'il peut tout par le travail, et rien sans lui, et que son attention, sa régularité, son exactitude, qui le servent si bien à l'école, assureront encore ses succès plus tard. On proposa à Louis XVI de faire apprendre à lire au dauphin en jouant : il refusa. Il avait raison, ce n'est pas la science qui est le plus nécessaire à l'homme, c'est le travail, c'est la lutte !

Mais je m'aperçois que je me laisse entraîner au plaisir de développer mes idées, parce que je sens qu'elles sont aussi les vôtres : arrêtons-nous donc, avant de sortir de notre sujet, pour expliquer bien vite comment nous jugeons que l'enseignement de la lecture en commun est non seulement le plus agréable aux enfants, mais encore le plus expéditif.

Ma proposition est déjà à demi démontrée par ce que j'ai dit sur l'émulation ; je n'ajoute qu'une autre raison. La lecture dans les classes se fait non seulement à voix haute, mais à voix très haute, nous en savons tous quelque chose, et je crois que sur ce point nul n'est tenté d'imaginer que nous suivions cette méthode pour nous donner le plaisir d'un concert aisé et permanent ; s'il en était ainsi, nous pourrions prier les amateurs de venir y faire leur partie de basse et de baryton pour soutenir la voix de nos ténors et de nos altos.

Pourquoi donc nous donnons-nous cette peine ? N'est-ce pas parce que, comme disent les scolastiques, *nihil est in intellectu qui non prius fuerit in sensu* ? que plus les sens sont frappés, plus ordinairement l'intelligence est éveillée et attentive ? A cet âge où les images passent si rapidement et se succèdent si vivement dans ces jeunes cerveaux, il serait presque impossible de les fixer sans cet accord des voix épelant en cadence et les entraînant eux-mêmes inconsciemment. Mais, dirait-on, quelle fatigue pour l'enfant, que de chanter ainsi sa leçon ! — Beaucoup moindre qu'on ne le pense, et nous n'avons pas besoin de faire appel ici à l'expérience des médecins pour constater un fait que nous voyons se reproduire chaque jour : leurs nerfs sont fort peu sensibles à ce bruit, et vous les verrez dans

leurs jeux, crier à tue-tête dans une salle fermée, et cela pendant des heures, sans témoigner le moindre ennui, ni d'autre fatigue que celle causée par l'excitation du plaisir.

Pensez au moins au professeur alors, nous dira-t-on, et voyez s'il est humain de l'assourdir ainsi pendant tout le cours de son existence ? — Hélas ! il est vrai, nous ne consultons pas le professeur, il n'est guère habitué à s'écouter lui-même, et en embrassant cette carrière si humble et si noble, il s'est à l'avance voué à tous les sacrifices, à toutes les fatigues, à toutes les souffrances qu'elle emporte. En vain ses supérieurs veilleront-ils avec un constant dévouement pour améliorer et adoucir son sort ; leurs soins ne seront pas inutiles, ils feront tout ce qui, humainement, peut être fait en sa faveur ; ils lui procureront de grandes compensations, et ce qu'il prisera plus que tout le reste, le bonheur de se sentir apprécié, estimé, soutenu, encouragé ; mais ils ne pourront faire que, l'éducation étant la plus belle des vocations, n'ait son fondement dans le plus généreux des sacrifices. Nous en plaindrons-nous, Messieurs ? le supposer, serait bien mal interpréter votre vie, si généreusement et si absolument vouée à ces hautes, mais parfois si pénibles fonctions d'éducateurs de la jeunesse.

Pour vous soutenir en dehors des récompenses supérieures d'un avenir éternel, rappelez-vous que l'honneur, le progrès, l'avenir, la richesse de votre pays sont préparés par vous et qu'ils seront en proportion du savoir, et des lumières que vous aurez répandus. Au pied de la statue de Guttemberg, on a écrit : *Et facta est lux* ! S'il est vrai que la presse a répandu et vulgarisé la science dans les générations modernes, il est bien plus vrai encore de dire que les plus vraies, les plus incontestables conquêtes du progrès moderne et de la prospérité nationale sont dues à ceux qui ont élevé la génération moderne. Je dis *élevé*, Messieurs, et j'emploie ce mot dans sa plus complète et sa plus haute acception ; c'est un des plus beaux et des plus philosophiques de notre belle langue française, et si vous le méditez, vous le trouverez plein de signification et de vérité ; c'est lui qui rend le mieux hommage à vos obscurs, mais utiles labeurs, en montrant le but fidèlement poursuivi par

vous : l'élévation de l'esprit et du cœur de l'enfant par l'éducation et l'instruction, et en généralisant cet effet : l'élévation de votre pays et de la chère patrie au-dessus de laquelle il n'y a que Dieu, au-dessus de tous ses rivaux, ses voisins et ses envieux. Oui, Messieurs, la science, guidée et sauvegardée par la foi, est le rempart de toutes les libertés. Elle le savait bien, cette Catherine de Russie qui répétait à un de nos philosophes, grand seigneur du dernier siècle : "Monsieur le marquis, si mes paysans savaient lire, ni vous ni moi ne resterions à notre place !" Les serfs de Russie commencent à lire, et comme ce n'est pas sur les genoux de la religion et de la foi qu'ils l'ont appris, au lieu d'arriver à notre brillante et sage liberté, ils aboutissent au nihilisme.

Pour maintenir et affirmer notre jeune et généreuse nation dans ces destinées où elle entre si heureusement, nulle peine ne nous coûtera, et nous continuerons à conduire patiemment et graduellement ceux que les familles nous donnent à élever, depuis le premier livre et les premiers bégaiements de l'alphabet jusqu'aux essais de lecture *d'expression* et de déclamation.

Et, sur ce point, ne craignons pas d'être trop pratiques, et d'entrer dans les plus minutieux détails de notre méthode inspirée et confirmée par une expérience de plus en plus satisfaisante. Rendons-nous compte de ses intentions, et nous la ferons d'autant mieux appliquer que nous la comprendrons mieux. Tout y est calculé pour éveiller l'attention de l'enfant et soutenir sa mémoire : l'un épèle tout haut, et en chœur tous répètent fidèlement l'antienne. Quelle honte si l'intonation est faussée !

Les livres de lecture que nos élèves ont entre les mains sont excellents et à la portée de l'intelligence de l'enfant : point de longs mots, point de noms étrangers : une épellation courte et facile tout à la fois. Supposez que notre première classe eût à lutter contre les complications des noms de sinistre aspect de Nabuchodonosor, de Teghath Phalasar, les dédales inextricables de termes comme antipéristaltique, antiphlogistique, compendieusement, et que leurs yeux s'écarquillassent en vain sur cette longue chaîne de mots, dont le commencement leur échapperait avant d'atteindre le mi-

lieu, et ce milieu serait oublié avant de toucher barre à la lettre finale, et imaginez l'incroyable confusion qui s'ensuivrait. Rien de semblable n'est à redouter dans notre méthode graduée : les mots et les idées sont proportionnés à la facilité, à l'âge probable et moyen de la plupart des débutants ; les histoires sont courtes, variées, intéressantes, et se fixant toutes seules dans la mémoire, elles rendent moins aride l'exercice toujours un peu sec de l'épellation. Celle-ci est heureusement variée et coupée par la lecture, de sorte que l'enfant voit tout d'abord le succès de son travail, et monte à l'assaut de chaque ligne et de chaque mot avec un nouvel intérêt et une énergie nouvelle. Mais on a eu le bon esprit de la rendre habituelle et persistante dans les premières années, et là-dessus je suis d'avis qu'il ne faut admettre aucun compromis.

Je crois qu'on a tenté en France de supprimer cet exercice de bonne heure, pour épargner au maître et à l'élève la fatigue et l'ennui : partout où je l'ai vu faire, l'effet a été déplorable pour l'orthographe des enfants, et je crois qu'il le serait encore plus ici, où l'habitude d'entendre souvent une langue et un accent étrangers les déroutent plus facilement sur la valeur des mots et leur orthographe probable. Rien ne fixe mieux, dans l'esprit et la mémoire, la manière correcte de dire et d'écrire les mots, que cet exercice d'épellation ; rien ne pourrait le remplacer, s'il manquait.

Il faut donc y tenir fermement et courageusement, et pour cela, comme pour la monotone cadence de la lecture commune et à haute voix, ne reculer ni devant la fatigue, ou l'ennui, ni même devant le dégoût.

Il me souvient qu'il y a quelques années, me trouvant chez un de mes amis, propriétaire sur les côtes de la Normandie, nous liâmes connaissance avec un jeune instituteur d'un village voisin, et il devint bientôt notre ami intime. Je partis seul un jour pour le voir. C'était une chaude après-midi du mois de juin, tout ensoleillé et radieuse. Les genêts jetaient leur pluie d'or sur les sentiers, les champs étaient embaumés de mille senteurs et de tous les parfums des pousses nouvelles et des boutons à peine ouverts : on s'enivrait de toutes les effluves de la jeune germina

tion, et il semblait que cette vie nouvelle pénétrait par tous vos pores pour vous faire sentir la vie : le ciel, la mer, tout au loin était calme. Qu'il eût été agréable de céder au remous des flots et de se laisser entraîner là-bas aux douces vagues qui venaient caresser le rivage, non loin de la maison d'école ! C'est ce que j'allais proposer à mon ami ; mais, au moment d'entrer, je l'aperçus à travers d'une fenêtre, les bras croisés, le front grave et pensif, les yeux fixés sur un groupe d'enfants qui chantaient à tue-tête leur alphabet. Une expression de douleur vaincue contractait légèrement ses traits, et me rappelait en ce moment qu'en proie à de continuelles et cruelles migraines, ce pauvre ami luttait contre son mal, par amour pour son devoir. J'avoue que je me m'arrêterai avec respect devant ce front austère où l'idée du dévouement était si manifestement écrite !

Après la lecture, vint l'épellation puis l'arithmétique, puis le chant, puis je ne sais plus quoi encore, et je le voyais toujours, essayant de temps en temps son front brûlant, où perlaient quelques gouttes de sueur, entr'ouvrant de temps en temps ses lèvres pour laisser tomber une remarque grave, un encouragement sympathique, une calme réprimande, sans que son jeune troupeau se doutât de la fatigue qu'il subissait si héroïquement.

Cela ne rappelle-t-il pas la vie de St. Casianus, martyrisé par ses écoliers ? Je ne pus m'empêcher de penser que j'avais là sous les yeux, sous une forme toute prosaïque et commune, la réalisation d'un autre genre de martyre moins glorieux et moins brillant, mais certes bien réel et bien douloureux ! " Comment, lui dis-je ensuite, avez-vous la patience de subir toute cette crierie avec de semblables migraines ? — Mais c'est mon devoir, répondit-il simplement, s'ils lisaient ou étudiaient à demi-voix, le succès ne serait plus le même : qu'importe un peu de mal de tête ? N'est-on pas bien récompensé de la perte d'une belle partie sur l'eau par les progrès de ces chers enfants ? " *Ubi amatur, non laboratur !* point de souffrances, quand on aime ! Mais j'avoue que pour atteindre à cela, il faut aimer beaucoup trois choses : les enfants, son devoir et Dieu !

Maintenant que nous avons indiqué la méthode d'initiation qui nous a semblé

la meilleure, développé sa pratique, ses exigences, disons adieu à nos débutants, et passons à un nouveau groupe de jeunes savants, que j'entends répéter dans une autre classe, d'un ton parfaitement convaincu et intéressé : " L'âne est un animal d'une force et d'une sobriété surprenantes. " Laissons maintenant l'objet de la lecture pour dire notre avis de la chose elle-même.

On distingue principalement deux sortes de lecture ; la lecture *recto tono*, ou ordinaire, et la lecture d'*expression* ou de *déclamation*. Nous parlerons successivement de leurs qualités et de leurs défauts particuliers.

Quelles sont les qualités requises pour une bonne lecture ? C'est d'abord une bonne prononciation, mais une bonne prononciation n'est nulle part chose commune ni aisée ; elle requiert ou un milieu d'éducation exceptionnel ou un soin intelligent et une grande culture. La première condition d'une bonne prononciation est une connaissance parfaitement exacte du son des voyelles et des diphthongues principalement. Nous n'avons pas plus l'intention, que nous ne sentons le besoin devant nous, d'entrer ici dans le détail de ces notions préliminaires : vous avez trop lu Champeaux, Lagacé, Legouvé, et tous nos auteurs de pédagogie pour qu'il soit opportun de rappeler ces différents points : pourtant je dois vous faire un aveu, c'est qu'en lisant moi-même ces auteurs dans le but de m'aider dans cette lecture, j'y ai découvert une chose qui ne surprendra personne, c'est qu'il y avait tel et tel mot sur la prononciation desquels je n'avais jamais hésité, sans toutefois remarquer que cette prononciation était une exception, qui, à un étranger, devait paraître très anormale. Ainsi que de fois n'ai je pas affirmé avec la plus parfaite orthodoxie qu'il fallait donner à l's le son sifflant du z quand il était entre deux voyelles, sans songer qu'il était cependant indispensable d'excepter de cette règle *antisocial, désuétude, désu-dation, monosyllabe, préséance, soubresaut, tournesol, vraisemblance* ; et qu'il fallait au contraire donner ce même son de z à des mots précédés ou suivis d'une consonne, comme *Alsace, transiger, transitif*, etc. . . Ces petits caprices de notre belle langue, d'ailleurs si régulière et si correcte, m'ont appris deux choses : c'est qu'il ne fallait pas trop se fier à des tra-

ditions sans raisonnement, et ne pas crier trop fort à nos amis les Anglais que leur langue n'est bâtie que de caprices et d'exceptions : nous avons bien aussi notre petit faible.

Nous devenons tous les jours plus sévères au Canada sur ce point-là, et nous avons raison. Les Français ne sont pas moins exigeants, et si les Parisiens sont aussi prompts à découvrir un accent provincial, que les marchandes d'herbes de l'agora d'Athènes l'étaient à saisir chez Socrate la prononciation béotienne, nous devons reconnaître qu'ils ne se regardent pas eux-mêmes comme dénués de toute espèce d'incorrection, et j'ai vu les plus hautes familles choisir, pour bonnes de leurs enfants, de jeunes bretonnes qui n'avaient d'abord parlé que le celte, et à qui l'on avait appris le français suivant toutes les règles dans les écoles.

J'avoue que j'étais frappé moi-même, en les écoutant lire, de mille petits défauts auxquels l'habitude chez moi et chez les autres m'avait rendu *insensible*, et que la pureté et la netteté de leur langage me rendaient immédiatement tangibles.

Chaque province à ses tendances communes et ses fautes particulières, qu'il serait aussi puéril de défendre que peu sage de conserver, et s'il est vrai que les hommes qui parlent bien sont de partout, aussi bien de la Bourgogne, que de l'Ouest et du Canada, il faut pourtant avouer que la Bourgogne et le Canada ont probablement quelques particularités que ceux qui n'y prennent pas garde répètent plus facilement. Nous devons donc nous attacher à les découvrir, et à les combattre plus directement ; et bien que je croie difficile d'en découvrir un grand nombre, et même d'aussi étranges que dans la plupart de nos provinces françaises, je crois que nous ne devrions ni rougir, ni nous étonner d'en rencontrer. Il est même impossible qu'il en soit autrement.

Nous venons pour la plupart des provinces de l'Ouest : voyons quelles sont les fautes qu'on y commet, et nous trouverons probablement ce qu'il est le plus utile de corriger en nous.

Dans les provinces de l'Ouest, dit Champeaux, on prononce généralement les syllabes *qu'il*, *quel*, *quin*, *qu'un*, *quai*, etc., et le mot *cœur*, en intercalant doucement le son de l'i entre qu, de sorte qu'au lieu de

dire *kel kun*, comme le prononce le reste de la France, on dit *quelqu'un*, *quieur* au lieu de *kœur*, *kiai*, au lieu de *quai*.

Est-ce évidemment une faute ? Non, Dubroca dans son Traité de l'Art de lire à haute voix, en fait l'éloge à cause de sa douceur : cependant les grammairiens en vogue la condamnent, excepté Napoléon Laudais. Nous pensons toutefois qu'il vaudrait mieux chercher à la détruire qu'à l'excuser, dit Champeaux, et nous pensons comme lui.

On y prononce aussi trop souvent les a avec un accent circonflexe supplémentaire, dont le dictionnaire ne les gratifie nullement : ainsi, de Rennes à St-Malo, et d'Avranches à Rouen, on vous parlera bien souvent d'habitation, de nation, de vocation, de travailler, d'émâiller, de bâril, etc., mais en revanche on dira maçon et sable. Ajoutons que leur prononciation de ain est tout-à-fait nasillarde et défectueuse : au lieu de le faire sortir du fond de la gorge, ils l'étranglent au fond de leurs narines : ils vous diront impi-toyablement. Ainsi le sins se passé de pin ! au lieu de dire : ainsi les saints se passaient de pain. En Normandie, on ajoute obligeamment à la fin de certains mots, comme par exemple, *ici*, un t copulatif d'un effet douteux : en revanche, en Bretagne on retranche, par une crase tout-à-fait exceptionnelle, l'i du mot bien, et l'on vous aborde avec un : *hé ben !* tout-à-fait engageant. Evidemment, en passant la mer, nous avons noyé quelques-uns de nos péchés d'origine, mais ce serait nous montrer déplorablement présomptueux d'imaginer que nous n'en avons plus la trace, quand nous voyons le péché d'Adam porter ses fruits jusqu'à nous. Comment faut-il donc faire ? Comme les Bretons et les Normands, écouter ceux qui parlent bien parmi nous, et les imiter ; nos prédicateurs et nos orateurs savent se corriger : faisons comme eux.

Rendons, en conséquence, grâce à Dieu, de ne pas nous avoir donné à combattre les difficultés presque insurmontables qu'éprouvent les Gascons et tous les méridionaux, et apprenons à nos enfants à éviter les quelques irrégularités qui se rencontrent le plus souvent chez eux, et qui viennent soit de l'origine de leur famille, soit du milieu semi-anglais où nous vivons. Nous n'avons point le naïf aplomb des enfants de Marseille la Grecque, et

nous ne pourrions même nous empêcher de sourire en les entendant répéter : " Jé té lé disé bienne qu'il n'y aré qué lé marseillé, qui parlât bienné lé francé. " Nous croyons que beaucoup parlent très-bien parmi nous, et que tous pourraient le faire aisément, et c'est pour cela que nous serons exigeants.

Le Traité de prononciation française de Maigüé nous donnera sur ce point des principes clairs et incontestables.

Mais, peut-être, Messieurs, me suis-je trop attardé sur ces détails techniques, et avez-vous eu la malicieuse idée de croire que j'allais vous reproduire la joyeuse scène du Bourgeois gentilhomme, et comme Mr Jourdain, vous montrer mes plus belles dents pour vous dire comment se prononce un i, ou me mettre la bouche en cœur pour vous révéler le secret de x la plus aimable prononciation de l'o ; détrompez-vous, si vous et moi, nous faisons de la prose depuis vingt ans, nous ne sommes pas à nous en apercevoir, et nous achetons par trois cents leçons chaque année le droit d'être court sur cet article, quand nous sommes réunis.

Passons à la seconde condition d'une bonne lecture : une exacte ponctuation. Si nos voisins négligent sans scrupule la virgule, le point et virgule et les deux points, le français, avant tout, ami de la clarté, de la netteté, et de la précision, réclame impérieusement la ponctuation parlée, aussi bien que la ponctuation écrite. Il veut que l'intonation de la voix mette en relief la proposition principale, et sache différencier et varier ses différentes nuances suivant que les propositions incidentes seront déterminatives ou explicatives, et qu'elles nous fassent entrer ainsi dans toutes les intentions de l'auteur. Une bonne ponctuation, bien sentie, bien exprimée, suffira parfaitement pour nous faire entrer dans tout le mystère de la composition de l'auteur, et pour nous rendre sensibles ses plus légers sous-entendus. Je suppose, par exemple, qu'on nous lise ce début d'exorde de l'Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre : " Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté, l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois et de leur donner, quand il lui plait, de grandes et terribles leçons, "

et qu'au lieu de faire une légère pause à chaque virgule, qui permette de modifier légèrement de ton de la voix pour nuancer chacune des incidentes, et lui donner son caractère et sa physionomie spéciale d'explicative ou de déterminative, on nous lise cela de la manière suivante : " Celui qui règne — dans les cieux et de qui — dépendent tous les empires à qui seul — etc. " Au bout de deux lignes nous sommes hors d'haleine et plus encore de patience, et nous nous demandons quel est l'auteur de cet incompréhensible baragouin. On nous répond que c'est Bossuet, et que cette phrase est à bon droit considérée comme un chef-d'œuvre de composition française. A qui revient la faute de cette méprise ? au lecteur qui, au lieu de détacher chaque membre de phrase, de prendre un ton important dans : " Celui qui règne dans les cieux, " à demi explicatif, dans " et à qui appartient la gloire, " affirmatif et décisif, dans " est aussi le seul, " nous a déplacé les virgules et tous les points de repère de notre pensée, si bien que nous ne voyons plus que confusion et nonsens dans les mots qui faisaient frissonner la cour du grand roi et le grand roi lui-même ! Cette négligence de la ponctuation et de la nuance est peut-être tout ce qu'il y a de plus choquant pour l'esprit français et de plus antipathique au génie de notre langue, qui est tout en nuances et en délicatesses infinies. Les Anglais ont leur riche et pittoresque assemblage de mots, et fourrent dans une expression tout un salmis d'idées sans que la phrase y perde en élégance et surtout en expression : très bien, nous ne nous y opposons pas ; mais par exemple qu'on nous laisse notre simplicité française, et que mon auteur me respecte assez pour n'avoir pas tout mis pour moi, et me laisse la satisfaction d'avoir tout son esprit, de le faire jaillir dans une suspension, animer par une interrogation, piquer par une explication qui va suivre l'arrêt de mes deux points. La lecture d'un livre se fait de compte à demi entre l'écrivain et le lecteur, et pour qu'une conversation plaise, il faut pouvoir y montrer tout son esprit, et une partie de celui des autres. On cite à chaque instant les anecdotes les plus gaies de ces confusions causées par la négligence de la ponctuation, et dans lesquelles, comme on le dit plaisamment, le lecteur inattentif marie le

grand Turc et la république de Venise. On m'objectera que je confonds ici deux choses : l'intonation et la ponctuation ? Je réponds que je ne crois pas qu'on doive les séparer, et que, s'il dépend de mon intelligence et de mon oreille de donner à chaque phrase sa vraie tonalité, j'ai le droit d'être averti par la ponctuation de la succession des différentes idées que j'ai à exprimer, et l'une et l'autre me sont également indispensables.

Une troisième qualité de la lecture l'art des liaisons, complètera cet accord de l'intonation et de la ponctuation.

C'est un art difficile et sujet à grands tâtonnements : faut-il toujours et sans miséricorde opérer la liaison, même entre des mots séparés par une virgule, même par un point et virgule ? — Cela dépend ; et ici encore, après quelques observations sommaires et générales, nous déclarerons simplement que les règles sont tellement chargées d'explications, qu'il faudrait en faire un livre, et que si l'on peut gagner un peu, en lisant là-dessus les décisions de Champeaux, on gagnera bien plus encore en écoutant les hommes de la bonne société, qui se tiennent toujours à une égale distance de la pédanterie et de la vulgarité.

Nous disons donc que, lorsque le repos n'est pas considérable comme pour la virgule, la liaison se doit faire communément : "frères, amis, ennemis, étrangers et compatriotes, etc." doit se prononcer comme si un z se trouvait introduit au commencement du mot suivant : mais, par exemple, la conjonction *et* est toujours exceptée, et l'on ne s'aviserait jamais de dire : amis *et* l'ennemis, compatriotes *et* étrangers, si l'on ne veut pas donner l'occasion d'un fou rire.

Un des points ardu est de savoir s'il faut unir l'*n* final si commun dans nos mots français : nous disons que oui, ordinairement d'abord quand il s'agit de deux mots, dont le premier est un adjectif ou un déterminatif de l'autre, comme *mon enfant, ton ami, mon intime ami* ; mais si la pensée peut prévoir un repos possible entre deux mots, ou s'ils ne dépendent pas l'un de l'autre, souvent la liaison sera évitée : ainsi, vous articulerez l'*n* dans cette phrase. "Vous êtes très-bien avec lui," et vous ne articulerez pas dans "Mon bien est considérable," parce que vous sentez que rien ne relie nécessairement *bien* et *est*, et qu'un repos peut s'introduire entre eux deux.

Du reste, en tout ceci, comme le dit admirablement Champeaux, il n'y a qu'une règle assurée, invariable, c'est celle-ci : "Toutes les fois que dans l'application des principes, vous trouverez une consonnance qui blesse l'oreille, gardez-vous de suivre la règle, sauvez avant tout l'harmonie !"

Mon Dieu, que voilà qui est bien dit, et comme cela vous rassure contre la dure nécessité de buter forcément à la fin de chaque mot contre la triste alternative de commettre un cuir ou un velours, par suite d'un malheureux accord de participe oublié ou méconnu !

Je me hâte d'ajouter les deux autres qualités inséparables de toute lecture correcte : l'*accent* et la *quantité*.

L'*accent*, me direz-vous ! Il y a donc un accent en français ? mais chaque jour, nous répétons tous que la grande différence entre notre langue et l'anglais est justement cette absence d'accentuation qui marque presque universellement et plus ou moins les Français qui n'ont appris l'anglais qu'assez tard. Eh ! bien, il faut pourtant s'y résigner : *Dura lex, sed lex*, il y a un accent en français, et tout aussi capricieux, tout aussi changeant, tout aussi impossible à noter exactement, que celui d'Albion : mais, toutefois, bien plus léger, et même habituellement très-peu sensible, si ce n'est aux oreilles exercées. C'est précisément dans ce défaut d'accent que se trouvent les principaux provincialismes de France, les uns attribuant à la dernière syllabe des mots un ton chantant, les autres prêtant sinistrement une sorte de grondement souterrain à tous leurs mots en *on, an, un*, au moyen d'un *g* supplémentaire ; de sorte que vous vous baissez instinctivement pour voir si leur voix ne vient pas de leurs bottes ! Ici, nos accents québécois et montréalais sont sentis par tous les étrangers ; le ton de notre phrase a plutôt une sorte de balancement anglais, pendant que celui de Québec a conservé l'allure vive, coupée, alerte, du vieux français d'autrefois. J'avoue que je ne l'entends jamais, sans éprouver le charme que me causerait l'écho affaibli de la conversation du grand siècle.

Il n'y a qu'une manière de s'y former encore, si on remarque qu'on ne l'a pas très pur : écouter ceux qui le possèdent excellent.

Quand à la quantité, si elle n'est pas

aussi facile à scander que dans les vers de Virgile et d'Horace, on ne saurait pourtant affirmer qu'elle n'existe pas. Nos syllabes françaises ont si bien leur quantité propre, que les personnes les plus ignorantes ne pourraient s'empêcher de rire, en entendant prononcer une phrase, où il ne serait tenu compte, ni de la durée du son, ni de son degré de gravité ou d'acuité ; où l'on négligerait les aspirations et les inflexions habituelles. Qui ne serait choqué d'entendre prononcé " la hauteur de cette tente est sans fin, " avec la quantité que l'on doit donner à la suivante " l'auteur de ce livre, dit ma tante, mourut de faim ! " Il faut donc faire une exacte attention aux syllabes longues et aux syllabes brèves, et consulter, dans ses doutes, l'excellente prosodie française de Duvernois, qui entre sur ce point dans les plus minutieux détails.

D'ailleurs, nous pouvons nous rassurer sur la correction d'ensemble de notre lecture, si nous savons éviter les fautes graves et choquantes : il n'est personne qui ne commette quelque imperfection de détail : la supériorité entre les plus habiles est donc plutôt négative que positive, et consiste plus à éviter rigoureusement les erreurs habituelles, qu'à atteindre une perfection absolue et infaillible.

Toutefois, si quelques légères particularités, originalités et provincialismes peuvent être conservés et ne sont pas quelquefois exempts d'un certain charme de terroir, qui rappelle les différents bouquets de nos vins, il faut convenir qu'il y a des défauts inconciliables avec le génie de la langue, et qu'il faut à tout prix déraciner.

Voici les principaux : le *bégaiement*, le *bredouillement*, le *zéaiement* et le *grassement*.

Les différents sons de la voix sont produits par l'air chassé de nos poumons et arrêté par les organes de la parole au moyen de la contraction plus ou moins complète des nerfs : si, par suite d'une trop grande précipitation ou d'un vice de conformation naturelle, les organes n'ont plus leur jeu moral, il importe tout d'abord de réformer ce vice, qui n'est nullement incurable, et qui a été pour plusieurs une bonne fortune.

Démosthène était bègue : tout le monde sait l'histoire de ses déclamations au bord de la mer, avec un caillou dans la

bouche, et de l'éclatant succès qui couronna ses efforts.

Supposez qu'il eût joui de cette étourdissante volubilité d'expression, qui est plutôt un malheur qu'un don dans un orateur, et voyez s'il eût possédé ce nerf d'expression, cette sobriété de termes, cette propriété de langage que nous admirons tous, et si Philippe eût plus redouté ses harangues que l'envoi d'un renfort de troupes. Peut-être homme de second rang, acheté par l'or de la Macédoine, eût-il fait comme la Pithie et eût-il philippisé !

Mais, sans sonder davantage ces probabilités, disons qu'il bégayait, qu'il s'en corrigea, et que ce combat contre un défaut naturel si difficile à corriger, fut peut-être l'origine de sa fortune. Car, il faut le reconnaître, Messieurs, ce défaut est très difficile à vaincre : j'ai vu des guérisons partielles, je n'en ai jamais vu de complètes. Mais, s'il reste presque toujours pour le bègue une certaine hésitation par rapport à quelques syllabes, disons de suite qu'avec du soin, ce défaut d'organisme se dissimule au point de devenir presque insensible pour ceux qui n'en sont pas instruits, surtout dans l'enfance. Avis à nous professeurs : usons de tous les moyens que la patience et le zèle nous suggéreront pour guérir quelques-uns des enfants qui nous sont confiés et qui en sont affligés : l'introduction d'un petit caillou rond dans la bouche est un des meilleurs, avec un grand soin à prononcer lentement. Veillons surtout à ne pas le laisser contracter dans nos classes, sous nos yeux, en promettant une récitation toute de reprises et de répétitions : j'ai vu tel enfant entrer au collège parfaitement libre de l'usage de sa langue, et en sortir à peu près bègue. Ne les décourageons point par nos plaisanteries : elles ne feraient que les rendre plus défiants d'eux-mêmes, plus nerveux et plus incapables : racontons tout au plus quelques histoires de ces bégaiements qui leur feront toucher du doigt plus vivement la pressante nécessité de s'en corriger. Elles sont nombreuses : qui n'a attendu quelques-uns de ses bons amis affligés de ce défaut vous accueillir par cette charmante remarque : Etes-vous toujours aussi so..so..so..lide qu'autrefois ? Car les bègues habituellement ne le sont qu'à l'égard de quelques syllabes, contre lesquelles il semble qu'ils

aient fait le serment d'Annibal, et qui, une fois améliorées, permettent de discourir sans fatigue pour soi ou pour les autres.

Le *bredouillement* n'a pas l'allure saccadée, nerveuse et poignante du bégaïement : il est moins fatigant, mais ne vous délasse guère par les drôleries qu'il peut créer ; c'est une confusion de sons, de syllabes, qui enjambent les unes sur les autres, comme des écoliers par-dessus les bancs. Il est causé, dit-on, par une longueur démesurée de la langue, leur possesseur en ayant tiré, plus que de raison, pour des mots tout-à-fait disproportionnés au déploiement extrême de cet organe, la correction est ici plus facile, bien qu'on ne l'obtienne guère complète encore : la lenteur dans la prononciation, des exercices sur des phrases qui prêtent à la confusion seront leurs meilleurs auxiliaires de correction. Habituez-les par exemple à réciter cette citation du charmant recueil de Mr Lagacé, qu'on voudrait savoir en entier par cœur.

Cinq ou six officiers gascons
Passant un soir à Soissons,
Marchandèrent des Saucissons,
Et demandèrent aux garçons :
" Combien ces cinq saucissons ?
— A vingt sous, c'est cent sous.
— C'est cent sous ! ces cinq saucissons ! "

Tout est gradué dans les difficultés de ce petit morceau, et il est certain que lorsque nos bredouilleurs seront arrivés à enfile victorieusement le dernier vers sans broncher, nous pourrons leur octroyer un certificat de guérison.

Le *zéaïement* n'est pas aussi radicalement disgracieux que les deux défauts précédents : il consiste à remplacer, dit Champeaux, le *ch* le *j* et le *g* doux par une sorte de sifflement : beaucoup d'enfants ont cette mignardise, qui plaît quelquefois beaucoup aux parents, beaucoup trop, ajouterai-je, et à laquelle il faut mettre un prompt arrêt, si l'on peut. Mais, quand ce défaut se rencontre dans un âge plus avancé, il donne à celui qui s'en sert un faux air enfantin qui frise parfois la niaiserie. J'ai vu des précieux qui se l'étaient donné ; je voudrais, pour entretenir la gaieté dans l'espèce humaine qu'il s'en rencontrât un peu partout. Il faut éviter des apparences si fâcheuses, et se garder, autant que possible, du fond de la forme. Je serais moins sévère pour le *grassement* : c'est, dit-on, le défaut

des Parisiens, et on gagne à les ménager. Ils ont, en somme, la plus grande partie des bonnes traditions de la langue, et il faut espérer qu'ils renonceront à tirer de la gorge des sons qui aiment à se jouer sur le bout des lèvres, ou à siffler entre les dents, et qu'une loyale prononciation de l'*r*, parfaitement sonore et *timbré*, nous rassurera à jamais sur les retours possibles du salut des Incroyables au temps du Directoire, et sur leur fameux juron : " Ma p'tite parole d'honneur panachée ! "

Legouvé, après avoir montré comment on peut se corriger de ce défaut d'après le moyen employé par Talma, le confirme par l'anecdote suivante :

" Un célèbre acteur m'a conté la façon singulière dont il s'est corrigé du *grassement*. Il était jeune, il avait du talent, et il poursuivait à la fois deux entreprises inégalement chères pour lui, mais également difficiles ; il travaillait tout ensemble à conquérir l'*r* roulant, et la main d'une jeune fille, dont il était éperdument épris. Six mois d'efforts ne lui avaient pas plus réussi d'un côté que de l'autre. L'*r* s'obstinait à rester dans la gorge, et la demoiselle à rester demoiselle. Enfin, un jour ou plutôt un soir, après une heure de supplications et de protestations de tendresse, il touche le cœur rebelle, la demoiselle dit oui ! Ivre de joie, il descend l'escalier quatre à quatre, et, en passant devant la loge du concierge, il lui lance un sonore et triomphant : " Cordon, s'il vous plaît ! " O surprise ! l'*r* de cordon a sonné vibrant et pur comme un *r* italien ! La peur le prend... Peut-être est-ce un heureux hasard ? Il recommence ! même succès ! Il n'en peut plus douter ! l'*r* roulant est à lui ! Et à qui le doit-il ? à celle qu'il adore ! C'est l'ivresse de la passion heureuse qui a fait ce miracle ! Et le voilà qui s'en retourne chez lui, en répétant tout le long de la route, car il avait toujours peur de perdre sa conquête : Cordon, s'il vous plaît ! Cordon, s'il vous plaît ! Tout à coup, nouvel incident : au détour d'une rue, sort de dessous ses pieds, sort d'un égoût, un énorme rat. Un rat ? encore un *r* ! Il l'adjoint à l'autre, il les mêle ensemble ! il les crie ensemble ! " Un rat ! cordon ! cordon ! un gros rat ! cordon ! " Et les *r* roulent, et la rue en retentit ! Et il rentre chez lui triomphant !

Intitulons ce chapitre : De l'influence de l'amour sur l'articulation.

Nous en avons fini, Messieurs, avec les défauts de la lecture : les éviter tous est un grand point, et une rare fortune ; pourtant, ce n'est encore que la partie négative de l'œuvre, et il ne suffit pas d'éviter les imperfections (cela ne satisferait guère que dans la lecture recto tono, et encore à peine), il faut acquérir les qualités de la lecture expressive de la déclamation publique.

Comment faut-il déclamer ? on répond très-vite, et il semble tout d'abord assez raisonnablement : comme on converse, — c'est une erreur ! Le déclamateur qui pousse assez loin son art pour vous faire illusion sur ce point, et reproduit pour vous le naturel le plus complet, n'est qu'un habile charmeur, qu'il faut applaudir, mais qu'il ne faut croire que sous bénéfice d'inventaire, quand il prétend qu'il lit comme il parle. Non, la conversation admet des négligences, des mollesses de prononciation qui rendraient inintelligible une lecture publique ; il faut donc, comme première condition, une pleine et claire articulation qui, près de vous, serait une affectation mais qui, d'un pupitre, d'une tribune, d'une chaire, pourra, grâce à la distance, paraître naturelle. Il en est ainsi en peinture.

Cette première condition posée, on peut dire que l'instrument est mis au ton : comment lui faire produire les expressions désirées, et faire passer dans l'organe la pitié, la joie, la colère, la supplication, le désespoir ? comment faire trembler, pleurer, frémir, s'attendrir, nos auditeurs ? Pour cela, il n'y a qu'à appliquer le précepte d'Horace : *Si vis me flere, dolendum est primum ipsi tibi!* Est-ce une chose facile ? Non, même si vous êtes parfaitement sensible, et prompt à l'émotion : le cœur vous montera au gosier et étranglera votre voix. Non encore, et à bien plus forte raison, si vous êtes froid ; impossible d'émouvoir sans être ému : aussi ai-je toujours regardé comme une légende cette histoire attribuée à l'artiste Bouvallet, je crois.

Victor Hugo faisait jour Hernani ; mais, tout demi-dieu qu'il était, il fallait qu'il se soumit aux caprices du populaire artiste, et le populaire artiste cherchait parfois son inspiration tout au fond du façon. Vous devinez la conséquence.

Le rideau se lève..... Bouvallet, à demi tribuchant et essoufflé, y entre, de façon à rendre tout à fait malheureux l'auteur des Misérables. Mais quel est son étonnement, sa joie, son ravissement, quand il entend cette voix, avinée pour lui seul, faire trembler la salle tout entière, et les tonnerres d'applaudissement l'interrompre ! Bouvallet en profite en bon prince, pour glisser à Hugo une triomphante phrase d'incompréhensible argot, d'un trivial tel que je n'ose me risquer à vous la répéter ici, quoique je sois persuadé qu'elle attirerait un sourire sur vos lèvres, et quoique l'académicien Hugo l'ait entendue, — s'il l'a entendu, toutefois.

Donc, nous ne croyons point en règle générale qu'on émeut sans sentir vivement ; et quand on sent vivement, nous pensons encore qu'on n'émeut qu'à condition d'observer les règles des maîtres, qui ne sont pas toutes révélées par le tact et l'esprit, mais qui demandent étude et pratique. Evidemment nous n'exigeons pas qu'on relise le traité où Quintilien instruit les orateurs ; mais je crois que nous aimerons tous à entendre sur ce point les conseils de Cicéron, aussi vrais et aussi neufs qu'il y a dix-neuf siècles :

“ Il y a un ton, un accent pour la colère, et cet accent doit être vif, prompt et coupé. Il y en a un autre pour la douleur et la plainte : il est touchant, égal, mêlé de quelques interruptions, accompagné de gémissements. Un autre encore pour la crainte, humble, hésitant, bas et faible. Le ton de la violence est pressant, véhément, menaçant, impétueux. L'accent du plaisir est doux, tendre, plein d'abandon ; il respire la joie et le calme. Le char grin, qui ne cherche point à inspirer de pitié, prend un ton grave, sombre et uniforme.”

Ajoutons-y ces remarques pratiques de Roosmalen :

“ La voix sera tour à tour douce, grave, onctueuse, dure, touchante, hautaine, humble, arrogante, majestueuse, naïve ; elle doit savoir exprimer la douleur et la joie, la pitié et le dédain, l'amour et la haine, et tous les sentiments qui ressortent de la vie humaine.”

“ Dans la joie, cette voix sera claire, vive, chaleureuse ; dans la tristesse,

“ elle sera trainante, sombre, saccadée ;
 “ dans la colère impétueuse, violente ;
 “ quelquefois haute, quelquefois étouffée ;
 “ dans la confiance, douce, simple, coulante ; dans la peur, basse, embarrassée hésitante, etc.,

“ L'observation de l'âge viendra encore renforcer ou adoucir ces différents caractères d'expression. La joie sera plus exaltée et plus brillante dans la jeunesse. La douleur sera plus sombre plus poignante dans l'âge mûr. La colère aura plus d'emportement, sera plus en dehors, dans l'homme de vingt-cinq ans, que dans celui de soixante. Dans la confiance, il y aura plus d'abandon, plus de simplicité chez un jeune homme.

“ La position, les mœurs, l'éducation, le sexe, exigeront aussi des teintes prononcées et particularités. (Roosmalen, l'Orat.)

Je termine, Messieurs, sur ces paroles, une lecture que j'ai eu plus de plaisir à composer que je ne l'avais auguré d'abord. C'est à vous que je le dois : pendant tout le temps que j'ai écrit, je vous avais présents sous mes yeux, il me semblait deviner vos remarques, prévoir vos objections, écouter vos difficultés. C'est là que je trouve aussi l'explication du ton général qui l'anime ; c'était une conversation avec vous, pleine d'abandon et de laisser-aller.

Pour nous, Messieurs, nous continuerons à propager, par la bonne et saine tradition de la lecture, non seulement les lumières dans notre société, mais le charme dans nos cercles d'amis : peut-être un jour, après avoir dit comment il faut lire, aurons-nous assez de loisirs et d'étude pour savoir ce qu'il faut lire. S'il en est ainsi, Messieurs, vous serez encore les premiers confidents de mes pensées, et ce sera ma seule manière de vous remercier de l'aimable et bienveillante attention que vous m'avez prêtée aujourd'hui.

A. LEBLOND DE BRUMATH.

POESIE.

LE CHARLATAN ET L'INSTITUTEUR.

Un charlatan provocateur,
 Plein de morgue et de suffisance,
 Rencontre un pauvre instituteur
 Qui souriait de sa jactance.

“ Vous riez de mon grand talent,
 Dit l'histriion d'un ton farouche ;
 “ Mon éloquence a cependant
 “ Un grand succès et par ma bouche...
 “ La foule acquiert plus qu'avec vous...
 — “ Je suis d'un avis tout contraire,
 Répond l'autre sans nul courroux ;
 “ Je n'ai pas la foule à distraire,
 “ Ma parole est comme le grain
 “ Que je sème en jeunes cervelles :
 “ Elle y germe, et je suis certain
 “ Que ma besogne est des plus belles
 “ Sans critiquer votre talent,
 “ Que certainement on renomme,
 “ Vous faites de l'homme un enfant :
 “ Moi, de l'enfant, je fais un homme.

GEOGRAPHIE.

Population des puissances moyennes de l'Univers en 1881.

AYANT DE 1 A 10 MILLIONS D'HABITANTS.		
		Hommes
1	Mexique	République 9 343 000
2	Corée	Royaume 8 500 000
3	Portugal	“ 8 364 000
4	Perse	“ 7 000 000
5	Suède-Norvège	“ 6 700 000
6	Maroc	Empire 6 300 000
7	Siam	Royaume 5 800 000
8	Belgique	“ 5 700 000
9	Roumanie	“ 5 300 000
10	Afghanistan	“ 5 000 000
11	Canada	Confédération 4 350 933
12	Birmanie	Empire 4 060 000
13	Pérou	République 3 050 000
14	Colombie	Confédération 3 000 000
15	Suisse	“ 2 800 000
16	Népal	Royaume 2 500 000
17	Madagascar	“ 2 500 000
18	Chili	République 2 136 000
19	Grèce	Royaume 2 100 000
20	Bolivie	République 2 000 000
21	Bulgarie	Principauté 2 000 000
22	Danemark	Royaume 1 913 000
23	La Plata	Confédération 1 878 000
24	Vénézuéla	“ 1 784 000
25	Serbie	Principauté 1 600 000
26	Liberia	République 1 400 000
27	Guatémala	“ 1 191 000
28	Equateur	“ 1 146 000

(Journal d'Education de Québec.)

DICTÉES SYNTAXIQUES.

DU NOMBRE DANS LES NOMS.

Aieul—Ail—Ciel—Oeil—Travail.

I.

Ses aieur, après avoir été entraînés au char de Paul-Emile, devinrent greffiers de Rome.

(CHATEAUBRIAND.)

Ses deux *aïeux* assistaient à son mariage.
(ACADÉMIE.)

.... De ses *aïeux* on a beau faire cas,
La naissance n'est rien où la vertu n'est pas.
(CORNEILLE.)

Les brahmes qui ont volontairement mangé
des *aïeux* et des oignons sont punis du bannissement.

Il cultive des *aïeux* de plusieurs espèces.
(ACADÉMIE.)

Et la France a les destinées
Pour elle tellement tournées
Contre les vents séditieux,
Qu'au lieu de craindre la tempête,
Il semble que jamais sa tête
Ne fut plus voisine des *aïeux*.

(MALHERBES)

Les *aïeux de lit* tirent leur nom de leur forme et
de leur position au-dessus de nos têtes.

(LITTRÉ.)

Le Lorrain reproduit les *aïeux* de Rome lors
même qu'il peint le soleil couchant sur la mer.

(CATEAUBRIAND.)

Les *aïeux* sont les interprètes du cœur ; mais il
n'y a que celui qui y a intérêt qui entend leur
langage.

(PASCAL.)

On a trouvé qu'avec deux *aïeux* égaux en force
on voyait mieux qu'avec un seul *aïeu*, mais d'une
treizième partie seulement.

(BUFFON.)

Ah dieux ! lorsqu'à mes *aïeux* l'ingrat inexorable
S'armait d'un *aïeu* si fier, d'un front si redoutable.

(RACINE.)

Il y a un proverbe qui dit qu'il faut choisir des
fromages sans *aïeux*, du pain qui ait des *aïeux*, et
du vin qui saute aux *aïeux*.

(TRÉVOUX.)

Les bonnes branches sont celles qui sont ve-
nues dans l'ordre de la nature, et pour lors elles
ont des *aïeux* assez près les uns des autres.

(LA QUINTINIE.)

Les trois ordres se retirèrent dans leurs cham-
bres séparées, et commencèrent leurs *aïeux*.

(VITET.)

Ce ministre a eu plusieurs *aïeux* cette semai-
ne avec le roi.

(LITTRÉ.)

Jamais de ses *aïeux* Abel n'ouvrit le cours
Sans avoir embrassé les auteurs de ses jours.

(GILBERT)

II.

Le négriillon, pour être moins lourd et moins
rustre qu'un de ses *aïeux* africains, restait aussi
mal partagé du côté de la grâce et de la tournure.

(ROGER DE BEAUVOUR.)

Se pare qui voudra du nom de ses *aïeux*,
Moi, je ne veux que moi-même en tous lieux.

(CORNEILLE.)

De tous mes *aïeux*, puisqu'il ne faut rien taire,
Je n'en ai pas connu par delà mon grand-père.

(BOURSAULT.)

Ses deux *aïeux* ont rempli les deux premières
charges.

(ACADÉMIE.)

Un monde est assoupi sous la voûte des *aïeux*.

(LAMARTINE.)

Ce peintre réussit admirablement dans les *aïeux*.

(LITTRÉ.)

Là vous pourriez trouver, sous de riants asiles,
Des *aïeux* toujours sereins, des nuits toujours
tranquilles.

(M J. CHÉNIER.)

Des infiltrations percent les *aïeux de carrière*.

(POITEVIN.)

Il n'y a pas en Orient de *aïeux de lit* plus déli-
cieux que le beau firmament étoilé.

(LAMARTINE.)

Tu peux choisir, ou de manger trente *aïeux*
(J'entends sans boire et sans prendre repos),
Ou de souffrir trente bons coups de gaule.

(LAFONTAINE.)

J'ai toutes les espèces et toutes les variétés des
aïeux.

(POITEVIN.)

Le plus grand supplice des *aïeux* malades est
de les exposer au grand jour et de les forcer de
le voir.

(NICOLE.)

Hélas ! sans frissonner, quel cœur audacieux
Soutiendrait les éclairs qui partaient de vos *aïeux* ?

(RACINE.)

Les *aïeux* sont toujours proportionnées au
corps des caractères ; elles sont petites ou grosses,
selon les différents *aïeux* des lettres.

(POITEVIN.)

Ce bouillon est très gras, il a beaucoup d'*aïeux*.

(ACADÉMIE.)

Les pierres appelées *aïeux de poisson*, quoique
assez rares, ne sont pas d'un grand prix.

(BUFFON.)

Qu'a-t-il souhaité, ce grand Alexandre, par
tant de *aïeux* et de peines..... ? Il a souhaité
de faire du bruit dans le monde.

(BOSSUET.)

A l'aide de *aïeux*, on peut facilement main-
tenir les chevaux, les enlever, les suspendre, sui-
vant le besoin.

J. O. C.

PROBLÈMES DIVERS.

I. Cinq ouvriers gagnent en commun
fr. 24 par jour. Combien gagneront-ils
en 115 jours ? Et combien gagne chacun ?
(L'Éducateur.)

Réponse : a) fr. 2760 ; b) fr. 552.

Solution :

fr. 24 × 115 = fr. 2760, ce que gagne-
ront les 5 ouvriers en 115 jours.

fr. 2760
 $\frac{\quad}{5} = \text{fr. } 552$, ce que
 gagne chaque ouvrier.

II. On paie pour 739 quintaux métriques de pommes de terre 4988 fr. 25 cent. ; les frais de transport s'élevant à fr. 147.80, à combien revient le quintal métrique ? (*L'Éducateur.*)

Réponse : fr. 6.95.

Solution :

fr. 4988.25 + fr. 147.80 = fr. 5136.05, somme à laquelle reviennent les 739 quintaux.

fr. 5136 05
 $\frac{\quad}{739} = \text{fr. } 6.95$, ce que coûte un quintal.

III. Un fromage pesant 39¼ kilog. coûte fr. 69.62. Combien coûterait un fromage pesant 21.4 kilog. ? (*L'Éducateur.*)

Réponse : fr. 37.88.

Solution :

fr. 69.62
 $\frac{\quad}{39.25} = \text{fr. } 1.77$, ce que coûte

1 kilog.

fr. 1.77 × 21.4 = fr. 37.88, ce que coûteraient 21.4 kilog.

IV. Quel est l'intérêt de fr. 4780 à 4,5 % en 10½ mois ? (*L'Éducateur.*)

Réponse : fr. 188.21.

Solution :

fr. 4780 × 4.5
 $\frac{\quad}{100} = \text{fr. } 215.10$,
 intérêt d'une année.

fr. 215.10 × 10½
 $\frac{\quad}{12} = \text{fr. } 188.21$,...

intérêt de 10½ mois, ou intérêt demandé.

V. Quel est l'intérêt de fr. 11953.50 à 3¾ % pendant 270 jours ? (un an = 360 jours) (*L'Éducateur.*)

Réponse : fr. 336.20.

Solution :

fr. 11953.50 × 3¾
 $\frac{\quad}{100} = \text{fr. } 448.26$,
 intérêt d'une année.

fr. 448.26 × 270 fr. 448.26 × 3
 $\frac{\quad}{360} = \frac{\quad}{4}$
 fr. 336.20, intérêt demandé.

VI. Un marchand a acheté 3 gallons de vinaigre à 10 centins le gallon, 5 gallons à 12 centins, et 7 gallons à 15 centins. Il met le tout dans un même baril, et il veut savoir le prix auquel il doit revendre un gallon de ce mélange pour gagner 4 centins par gallon.

Réponse : 17 centins.

Solution :

3 × 10c. = 30 centins, valeur des 3 premiers gallons.
 5 × 12c. = 60 centins, valeur des 5 autres gallons.
 7 × 15c. = \$1.05 centins, valeur des 7 derniers gallons.
 30c. + 60c. + \$1.05 = \$1.95, valeur totale des 15 gallons de vinaigre.

\$1.95

$\frac{\quad}{15} = 13c.$, ce que coûte 1

gallon du mélange.

13c. + 4c. = 17 centins, prix auquel chaque gallon doit être revendu.

VII. Un boulanger qui fabrique en moyenne 375 kilog. de pain par jour, paie sa farine fr. 46.50 les 100 kilog. Il dépense fr. 7 pour bois brûlé et autres frais ; chaque jour, il retire fr. 1.60 pour sa braise ; il vend son pain fr. 0.40 le kilog. ; enfin, 100 kilog. de farine donnent 133 kilog. de pain. Que gagne le boulanger par jour ? (*L'Éducateur.*)

Réponse : fr. 13.50.

Solution :

375 × 100 37500
 $\frac{\quad}{133} = \frac{\quad}{133} = 281.96$...

kilog., quantité de farine qui donne 375 kilog. de pain.

fr. 46.50 × 281.96...
 $\frac{\quad}{100} = \text{fr. } 131.09$..

soit fr. 131.10, valeur des 375 kilog. de pain.

fr. 131.10 + fr. 7.00 — fr. 1.60 = fr. 136.50, ce que coûtent les 375 kilog. de pain.

375 × fr. 0.40 = fr. 150, somme provenant de la vente des 375 kilog. de pain.
 fr. 150.00 — fr. 136.50 = fr. 13.50, gain que le boulanger fait par jour.

VIII. Un épicier vend 418 kilog. de café à fr. 3.08 le kilog. Combien l'avait-il acheté s'il a gagné 10 % ? (L'Educateur.)

Réponse : fr. 1170.40.

Solution :

418 kilog. \times 3.08 fr. = 1287.44 fr., prix de vente des 418 kilog.

Mais cet épicier a gagné 10 % :

$$\text{Alors } \frac{1287.44 \text{ fr.} \times 100}{110} = \frac{1287.44 \text{ fr.}}{11} = 1170.40 \text{ fr., prix d'achat demandé.}$$

IX. Un plancher mesure 8^m25 de longueur et 6^m85 de largeur ; à fr. 4.5 le mètre carré, quel sera le prix du plancher ? (L'Educateur.)

Réponse : fr. 254.31.

Solution :

8.25 \times 6.85 = 56^m5125 carrés, surface du plancher.

56.5125 \times fr. 4.5 = fr. 254.30625, soit fr. 254.31, prix du plancher.

X. Un champ rectangulaire trois fois plus long que large mesure 17 mètres de largeur. Le mètre carré valant fr. 2.35, on demande 1^o le prix du champ, et 2^o le prix de la douzième partie. (L'Educateur.)

Réponse : a) fr. 2037.45 ; b) fr. 169.78.

Solution :

17 mètres \times 3 = 51 mètres, longueur du champ.

51m. \times 17m. = 867 mètres carrés, surface du champ.

867 \times fr. 2.35 = fr. 2037.45, prix du champ.

$$\frac{\text{fr. } 2037.45}{12} = \text{fr. } 169.78\text{...}$$

valeur de la douzième partie du champ.

XI. On fait creuser une cave mesurant 11.9 mètres de longueur, 8.7 mètres de largeur, et 3.8 mètres de profondeur, à raison de fr. 2³/₄ le mètre cube. On demande ce que coûtera ce travail. (L'Educateur.)

Réponse : fr. 1081.88.

Solution :

11.9 \times 8.7 \times 3.8 = 393.41... mètres cubes, quantité de terre à enlever.

393.41 \times fr. 2³/₄ = fr. 1081.8775, soit fr. 1081.88, coût du travail demandé.

XII. Un bassin mesure 9^m8 de longueur, 6^m8 de largeur, 3^m4 de profondeur. Combien contient-il de litres d'eau, et combien en reste-t-il s'il est diminué des deux tiers ? (L'Educateur.)

Réponse : a) 224,264 litres ; b) 74,754²/₃ litres.

Solution :

9.7 \times 6.8 \times 3.4 = 224^m264 cubes, capacité du bassin.

1 mètre cube étant égal à 1000 litres, si l'on multiplie le nombre représentant la capacité du bassin par 1000, nous aurons :

224^m264 \times 1000 = 224.264 litres, capacité du bassin.

Le bassin diminué des deux tiers est égal à

$$\frac{224.264}{3} = 74.754\frac{2}{3} \text{ litres.}$$

XIII. A dit à B : J'ai 2 fois l'âge que vous aviez quand j'avais l'âge que vous avez actuellement ; quand vous aurez l'âge que j'ai maintenant, nos âges réunis seront égaux à 120 ans. Trouver l'âge qu'avait B, ainsi que l'âge actuel de A.

Réponse : a) B avait 24 ans ; b) l'âge actuel de A est de 48 ans.

Solution .

Soit x = l'âge qu'avait B ;

Alors 2x = l'âge actuel de A ;

2x = l'âge futur de B,

Et 3x = l'âge futur de A.

Mais, d'après les conditions du problème,

$$2x + 3x = 120 \text{ ans,}$$

$$5x = 120 \text{ ans ;}$$

$$120$$

$$\text{D'où } x = \frac{120}{5} = 24 \text{ ans, âge}$$

qu'avait B,

$$\text{Et } 2x = 48 \text{ ans, âge actuel de A.}$$

J. O. C.

LECTURE POUR TOUS.

Equipage de Jacques Cartier.

Parti de Saint-Malo, le mercredi 19 mai 1535, avec la *Grande-Hermine* et l'*Emerillon*, montés par cent dix hommes, Cartier hiverna à la rivière Sainte-Croix (aujourd'hui St-Charles) près de Québec, où vingt-cinq ou trente de ses gens moururent du scorbut. La liste qui suit paraît être celle des survivants, car, selon les apparences, elle a été dressée à Saint-Malo après le retour de l'expédition :

Jacques Cartier, capitaine général.

Thomas Fourmont, Frosmont ou Fromont, capitaine de la *Grande-Hermine* — cent vingt tonneaux.

Macé Jallobert, malouin, capitaine et pilote du *Gourlieu*, rebaptisé la *Petite Hermine* à l'occasion de ce voyage — soixante tonneaux. Jallobert, ayant épousé Allizon des Granches, était beau-frère de Cartier.

Guillaume Le Marié, malouin, maître du *Courlieu*.

Guillaume Le Breton — Bastille, malouin, capitaine et pilote de l'*Emerillon* — quarante tonneaux.

Jacques Maingrat, malouin, maître de l'*Emerillon*.

Dom Guillaume Le Breton et Dom Antoine, aumôniers.

Charles Guillot, secrétaire de Jacques Cartier.

Claude de Pontbriand, échanson du dauphin. Charles de la Pommeraye, gentilhomme malouin. DeGoyelle, malouin. Jean Garnier sieur de Chambeaux, gentilhomme malouin. Garnier de Chambeaux, gentilhomme malouin. Antoine DesGranches, parent de Cartier. Etienne Noël, parent de Cartier. Jean Pouillet, malouin.

François Guitault, apothicaire. Pierre Marquier, trompette. Simon Ripault, barbier.

Charpentiers. — Michel Donquais, Guillaume Sequart, Guillaume Enault, Jean Dabin, Jean Duvert, Philippe Thomas, Jean Aismery.

Thomas Boulain, Laurent Boulain, Pierre Emery dit Talbot, Michel Hervé, Etienne Reumeuel, Michel Audiepore, Bertrand Lamboste, Richard Le Bay, Lucas père sieur Fammys, George Mabile, Robin Lefort, François Cuillot,

Julien Gollet, Michel Philipot, Jean Hamel, Jean Fleury, Guillaume Guilbert, Colas Barbe, Guillaume de Guernesé, Eustache Grossein, Guillaume Allierte, Antoine Allierte, JEAN RAVY, Guillaume Le Gentilhomme, Jean Le Gentilhomme, Raoullet Maingard, Pierre Maingard, Michel Maingard (un nommé Guillaume Maingard était parrain de Cartier), François Daault, Hervé Herovy, Ivon Le Gal, Jean Colas, Jacques Pomsault, Jacques Duboys, Julien Plantivet, Jean Go, Michel Lucas Clavier, Goulset Riou, Jean Jacques de Morbihan, Pierre Nyel, Legendre Est Leblanc, Jean Pierres, Jean Comuyres, Louis Douayrer, Pierre Coupeaux, Pierre Jonchée, Laurent Gaillot, Charles Gaillot, Guillaume Bochier, Michel Eon, Jean Antoine, Jean Margen, Bertrand Apuril, Gilles Staffin, Geoffroy Ollivier, Jean Gouyon et Philippe Rougemont, natif d'Amboise, âgé d'environ vingt ans, décédé du scorbut, février 1536.

Voilà une liste à mettre dans un album.

BENJAMIN SULTE.

STATISTIQUES DIVERSES.

— Il y a environ 1,750,000 catholiques en Angleterre seulement.

— On compte aux Etats-Unis près de 16,000,000 de méthodistes, 12,500,000 baptistes, 7,500,000 catholiques et 5,000,000 de bresbytériens.

— 6,568,000 Juifs sont répandus dans le monde. De ce nombre 5,500,000 habitent l'Europe, 240,000 l'Asie, 500,000 l'Afrique, 308,000 l'Amérique, et 20,000 l'Australie.

— *Les machines dans le monde.* — Un rapport publié par le Bureau des statistiques de Berlin nous montre que les quatre cinquièmes des machines fonctionnant sur le globe ont été construits depuis environ 25 ans.

Sans parler des nombreuses machines de l'Angleterre, la France compte 49,500 chaudières fixes ou mobiles, 7,000 locomotives et 1,850 chaudières de navires; l'Allemagne, 5,900 chaudières, 10,500 locomotives et 1,700 chaudières de navires; l'Autriche, 12,600 chaudières et 2,800 locomotives.

La force équivalente aux machines à vapeur en activité représente :

Pour les Etats-Unis.....	7,000,000	de chevaux
" l'Allemagne.....	4,500,000	"
" la France.....	3,000,000	"
" l'Australie.....	1,500,000	"

Dans ces chiffres ne sont pas comprises les locomotives dont le nombre s'élève, dans les deux mondes, à 105,000, roulant sur 350,000 kilomètres de chemin de fer (à peu près 71,047 lieues), et représentant une force totale de 30,000,000 de chevaux ; en y ajoutant la force des autres machines, on arrive au chiffre de 46,050,005 chevaux-vapeur.

En principe, le cheval-vapeur à la puissance de trois chevaux vivants ; le cheval vivant, celle de sept hommes. Les machines à vapeur fonctionnant dans le monde entier représentent donc la force de près d'un milliard d'hommes, plus du double de l'effectif des travailleurs correspondant à la population du globe, qu'on estime être de 1,465,923,000 habitants.

La vapeur a, par conséquent, triplé la puissance du travail de l'homme, tout en lui permettant de ménager ses forces, et d'étendre ses connaissances intellectuelles.

Feuilleton du "Journal de l'Instruction publique."

ZACHARIE LE MAITRE D'ECOLE

PREMIÈRE PARTIE

AUBE

II

RENCONTRE NOCTURNE.

Le repas vient de finir ; les enfants se dirigent vers la cheminée et se blottissent à leur place ordinaire. Zacharie, retardé par Moucheronne, arrive le dernier, et va prier ses sœurs de lui permettre de s'asseoir dans la niche quand le tisserand l'appelle d'une voix rude :

"Crois-tu n'avoir rien à faire qu'à te chauffer les jambes, paresseux ? Prends ton chapeau et cours chez Benoît Janvier ; tu diras à la femme de te remettre les écheveaux de fil qui manquent pour achever sa pièce de toile."

Zacharie ne répond rien et baisse la tête.

"M'entends-tu, méchant drôle ?

— Père, dit l'enfant d'une voix tremblante, si vous vouliez, je ferais cette course demain..... il est si tard, il fait si noir..... J'ai peur !

— Peur, un garçon de ton âge ! peur de quoi ? des Korigans et de l'Homme à la Peau-de-Bique ? Je vais te montrer de quoi tu dois avoir peur ici...."

Jean Loup prend le bâton de cormier.

Mais la terreur de l'enfant était si vraie qu'elle domina l'appréhension de la douleur physique.

"Il fait froid, si grand froid... père ! ajouta-t-il avec un accent plein de prière... je me lèverai à la première aube, vous aurez le fil de bonne heure... La maison est si loin à travers landes et friches, je ne retrouvais pas ma route....."

Le visage de Jean Loup prit une expression terrible ; il marcha sur son fils le bâton levé, et l'instinct de la conservation fut cette fois plus fort que la terreur du froid et de la nuit : Zacharie ouvrit la porte et disparut.

Pas de lune, pas d'étoile au ciel ; l'enfant connaissait la ferme de Benoît Janvier, et ne mentait point en affirmant que le chemin était difficile. Il fallait suivre la route coupée d'ornières, grimper sur des talus détrempés par la pluie, franchir des échaliers, traverser des champs, des landes piquantes, éviter un marécage dans lequel on enfonçait jusqu'aux genoux et tout cela pendant la nuit qui double la longueur de la route en la peuplant de fantômes. Zacharie avait dix ans... Le pauvre petit, autant pour avoir moins froid que pour oublier ses terreurs, se mit à courir de toutes ses forces. Plus d'une fois il se heurta le front contre un tronc d'arbre, plus d'une fois il glissa dans un fossé ; mais il reprenait bien vite sa course, et au bout d'une heure la ferme plantée de côté dans le centre d'une lande lui montra de vagues lumières à travers les jointures des portes et des volets. Zacharie sans souffle, sans force, heurta de ses mains bleuies à l'huis clos de la maison ; une servante tira le loquet et l'enfant se précipita dans la salle plutôt qu'il n'y entra. La maîtresse, assise près de lâtre, filait au rouet ; le fermier durcissait au feu une paire de sabots ; des fillettes rieuses cassaient des noix, tandis que le plus jeune des gar-

cons gravait en creux avec la pointe de son couteau des arabesques folles sur une boîte à sel.

Zacharie n'osait avancer ; la servante le poussa du côté de la fermière.

« Que veux-tu ? demanda Benoît presque sans le regarder.

— Ce n'est point votre affaire, notre homme, répondit la maîtresse ; c'est un des Louveteaux qui vient chercher du fil.

Le fermier continua de surveiller sa paire de sabots ; la fermière se leva, puis saisit sur l'armoire de gros paquets de fil de chanvre.

Personne n'invita Zacharie à s'approcher de la cheminée où flambaient des brouilles et des fagots de genêts ; on le laissa seul, sans plus le regarder et lui parler que s'il était un vrai louveteau. Ce nom lui tintait aux oreilles et lui retombait sur le cœur. On ne le comptait pas comme un enfant, mais comme une bête malfaisante !

La fermière posa son fil sur la table, compta les écheveaux, les lia ensemble, puis elle dit à l'enfant :

« Tends les bras ! »

Zacharie avança les mains et reçut une si lourde charge de fil qu'il chancela sous le faix.

« Allons, détale, ajouta la maîtresse, et dis à ton père qu'il me faut ma toile dans huit jours. »

Le pauvre enfant essaya d'équilibrer son fardeau sans y réussir ; il trébucha en marchant et se demandait comment il allait faire dans les chemins effondrés et les champs d'ajoncs. Mais on ne lui laissa pas le loisir de songer aux misères qu'il devrait affronter ; la servante ouvrit rapidement la porte, le poussa dehors, et ferma les deux battants avec d'autant plus de rapidité qu'une bouffée de vent glacial pénétra dans la salle et causa un frisson à la fermière et à ses filles.

Sur le seuil dont on le chassait, Zacharie s'arrêta pétrifié par l'angoisse : la neige tombait..... Elle toiboit doucement encore, par flocons légers comme des plumes blanches ; mais elle pouvait épaissir et que deviendrait Zacharie dans ce tourbillon ? La pensée lui vint de rentrer chez les Janvier et d'implorer la permission de coucher dans l'étable ; il songea au bâton de cormier et reprit sa route. Zacharie ne cachait plus comme auparavant ses mains sous ses aisselles

pour les défendre du froid ; il était obligé de les garder tendues afin de soutenir le poids des écheveaux de chanvre. La neige tombait drue, en gros flocons ; Zacharie ne pouvait ni la fuir ni la secouer ; elle transperçait ses habits, elle alourdissait son paquet de fil, elle entravait sa route. De temps en temps un bruit sourd, un hurlement où la plainte se mêlait à la colère, s'élevait au loin dans les profondeurs de la forêt ; c'étaient les loups affamés qui se mettaient en quête ; alors Zacharie essayait de courir, mais la neige embarrassait sa marche ; il portait un poids énorme à ses souliers déchirés ; quand il avait fait deux pas en avant il reculait, glissait, tombait, roulait avec son lourd paquet sur le sol nivelé et, gagné par le froid, croyait s'engourdir dans la mort. Vingt fois l'enfant se releva, placé entre la crainte de son père et la terreur des loups dont il croyait voir flamboyer les prunelles ; mais à chaque chute nouvelle ses forces diminuaient ; la neige ne paraissait plus tomber tant elle devenait épaisse, elle formait un nuage, une masse compacte.

Une fois encore le pauvre petit glissa, sa tête tomba sur le paquet de chanvre, il crut s'endormir... alors une vague pensée lui vint de ces anges que l'on dit habiter le paradis et qui sont chargés de recueillir l'âme des petits enfants... Si un bel ange aux ailes d'or le prenait dans ses bras pour le réchauffer aux douces flammes d'amour du paradis?... Mais dans la fièvre de son agonie le souvenir d'un mot terrible ravit à cette créature innocente l'espoir de la joie surhumaine.

« Oui, se dit-il, l'ange descendra, croyant voir un enfant, mais après m'avoir regardé il s'envolera tout seul au ciel pour dire au bon Dieu : ce n'était rien qu'un Louveteau... »

Et comme il fermait les yeux, Zacharie crut voir briller une clarté lointaine : serait-ce l'ange ? Un loup erre-t-il dans la plaine glacée ? Zacharie se soulève, regarde encore... c'est bien une lumière en effet, et l'enfant est debout ; la lumière s'agite, Zacharie reprend les écheveaux de fil, secoue la neige qui couvre sa chaussure, et, le cœur palpitant, il veut courir, il appelle, précipite sa marche au hasard, car pour lui il n'est plus de route connue, et la steppe de neige lui semble aussi vaste que l'univers puisqu'il se sent isolé et perdu Sa voix s'étrangle dans

sa gorge, le froid gerce ses lèvres, les larmes se figent à ses cils, et cependant il marche, il appelle... On dirait que la clarté lui répond à sa manière ; elle s'agite, s'approche..... Si c'était un feu follet ? Si une âme en peine errait dans la tourmente de neige ?..... Et quand même maintenant ce serait bien une clarté humaine qui frappe les regards de Zacharie, à quoi bon ? Le Louveteau s'affaisse pour ne plus se relever ; le son qui s'échappe de sa poitrine brisée est un râle de mort, ses membres se roidissent, et la neige qui tombe, tombe toujours, lui fait un linceul blanc.

Le fils du tisserand ne s'est pas trompé : la lumière s'approche ; cette lumière est celle d'une lanterne portée par un homme dont les pas hésitent, et qui promène sur ce sol la clarté rougeâtre brillant à travers la corne transparente afin de chercher l'enfant perdu dont il a cru distinguer les cris. La neige, qui épaissit l'air et nivelle le sol, rend sa mission difficile ; il ne se rebute pas cependant, et pour l'aider, il appelle son chien qu'il flatte d'une main caressante. L'animal flaire, l'homme regarde... La bête pousse un aboiement lugubre et s'arrête ; l'homme pose sa lanterne sur le sol et aperçoit une tête d'enfant pâle et violacée émergeant seule sur l'étendue de neige... le fil formant un oreiller à la pauvre créature la préservée de l'asphyxie.

L'homme dégage l'enfant de la neige qui le couvre, le prend dans ses bras, fait signe au chien de se charger du paquet de chanvre, et la bonne bête court en avant ; empêchée d'aboyer par son fardéau, elle se retourne souvent vers son maître en remuant la queue afin de lui témoigner à sa manière sa joie d'une rencontre si imprévue.

L'enfant est évanoui ou mort... aucun souffle ne passe sur ses lèvres glacées ; son protecteur hâte le pas, et sans nul doute il connaît bien le pays, car jamais il n'hésite sur la route à suivre, et gagne au bout d'un quart d'heure une maison morne et silencieuse. La porte s'ouvre, le chien et l'homme y pénètrent en même temps. L'enfant est placé sur un lit ; bientôt la résine fichée dans la cheminée à une cheville de bois éclaire la chambre, une flambée joyeuse jette des lueurs de feu de Saint-Jean dans la modeste demeure. En une minute, avec l'activité d'une ménagère, le propriétaire du logis

a mis de l'eau devant le feu, préparé des simples dans une tasse, puis, saisissant l'enfant il l'apporte devant l'âtre. Le chien regardé anxieux, ses prunelles semblent remplies de pitié humaine, lui aussi attend ce que va devenir cette créature roidie, tuée peut-être par la neige d'hiver !

Le vieillard s'assied sur un escabeau, prend l'enfant sur ses genoux ; alors il déboutonne sa veste trouée, son petit gilet en guenilles ; des lambéaux couleur de cendre lui tiennent lieu de chemise ; il arrache des pieds les souliers béants, et n'a point de peine à tirer les bas, car les jambes du petit malheureux sont nues sous son pantalon de toile rongé, déchiqueté par les ajoncs et les landes. Lentement, avec une maternelle douceur, le vieillard frictionne le corps engourdi pour y ramener le mouvement et la vie ; il étend une couverture sur les membres glacés, et le chien, l'humble chien qui ne veut pas rester inutile dans cette œuvre de salut, lèche les pieds de l'enfant. La flamme au foyer reflète sur le visage du petit innocent des clartés semblables aux couleurs de la vie ; une infusion sudorifique est prête ; l'homme entr'ouvre les lèvres de l'enfant, sépare les dents serrées et lui fait boire quelques cuillerées du bienfaisant breuvage. Un tressaillement agite le corps frêle, les doigts se meuvent, la paupière se lève, le regard s'anime : l'enfant est sauvé !

Et le vieillard tombe à genoux ; il prie et semble offrir à Dieu la créature qu'il vient d'arracher à la mort.

Oui, Zacharie est sauvé : le sang circule dans ses membres, sa respiration devient égale ; mais la fatigue l'écrase, il pense être le jouet d'un rêve ; peut-être, se voyant l'objet de soins assidus, lui que personne n'aima jamais, n'est-il pas loin de se croire arrivé au ciel.

Le brave homme le porte dans le lit, ferme les rideaux de cotonnade rouge, ordonne d'un geste au chien de rester sur le banc ; puis la résine s'éteint dans la fourche de bois du foyer, la flambée s'affaïsse sur les cendres rouges, celles-ci pâlisent à leur tour, et la nuit règne dans la chambre, où l'on n'entend plus que le souffle du vieillard et le souffle de l'enfant, presque aussi faibles et aussi purs l'un que l'autre..

Quand Zacharie s'éveilla, le jour était grand, le soleil jetait sur le sol une raie lumineuse. L'enfant, étonné de se sentir

haudemment couché dans un bon lit, entr'ouvre les rideaux, et ses regards tombent sur Labrie, le chien qui, la veille, se montra l'égal des molosses du Saint-Bernard. Zacharie ne voyant personne à qui témoigner sa reconnaissance, et sentant son pauvre cœur plein, jette ses petits bras autour du cou de Labrie, qui lui rend ses caresses avec usure. Zacharie commence à se rappeler les scènes de la nuit précédente, la réception des Janvier, le paquet de fil ; à ce souvenir il tremble d'avoir perdu les échevaux de la fermière ; mais il sent étalés sur la table afin de sécher plus vite. Zacharie n'a pas oublié sa chute dernière dans la neige, la lumière qui dansait devant lui ; mais le reste lui échappe ; il croit pourtant qu'un homme à grande barbe blanche, ressemblant à une figure de saint qu'il a vue dans l'église, l'a réchauffé, caressé, embrassé ; mais cette image se perd dans les engourdissements d'un bienfaisant sommeil. Zacharie distingue dans une pièce voisine un boudonnement de voix ; on croirait être dans un courtil plein de ruches. Il se sent alerte, guéri, affamé et cherche sur le lit les guenilles qui couvrent d'ordinaire ses petits membres. A leur place il trouve un pantalon de futaine, une veste de castorine, un peu trop grande, mais dans laquelle il a chaud, puis des bas de laine à côtes, des sabots dont les brides sont en peau de mouton, un bonnet feutré ; et, gai comme le filleul d'une fée, Zacharie chausse et passe tout cela, en disant que s'il rêve, il voudrait bien rêver toujours. Il est debout dans la grande chambre vide, le chien tourne autour de lui et le caresse ; le bourdonnement des voix augmente ; certes ce ne sont pas des abeilles !

Zacharie marche sur la pointe du pied, s'avance du côté d'où viennent les bourdonnements, voit un loquet, le lève, et aperçoit, rangés sur des bancs, une vingtaine d'écoliers aux figures mutines, épe-lant, étudiant avec l'entrain du zèle et de la bonne humeur.

Le craquement de la porte a fait lever toutes les têtes ; Zacharie se recule craintif ; le chien plus hardi entre en familier de la maison, et se retourne pour voir si le nouveau commensal de son maître ne le suit pas. L'enfant hésite, mais le vieillard assis devant la haute chaire de bois lui fait un signe amical, et Zacharie tenant par contenance l'oreille du bon

Labrie vient à petits pas rejoindre l'homme dans lequel il croit retrouver la figure entrevue à la lueur du foyer.

— Eh bien ! mon petit ami, lui demande le vieillard en le prenant sur ses genoux comme la veille, me connais-tu ?

— Je vous ai vu hier pour la première fois, il me semble...

— Mais je suis Patience ! le bonhomme Patience, le maître d'école.

— Ah ! fit Zacharie d'un air réfléchi, c'est ici l'école.

— Oui, qu'en penses-tu ?

— C'est gai l'école ! et vous êtes bon !

— Et toi ? demande Patience.

— Moi, répond Zacharie en baissant la tête, je suis un Louvetau.....

— Bah ! fit Patience, je te trouve tout l'air d'un enfant du bon Dieu, moi ! n'était que tes cheveux sont embroussaillés, tu gardes, ma foi, bonne mine rose, ce matin.

— Non ! non, je suis un Louvetau ! répéta l'enfant, c'est la femme à Benoit Janvier qui l'a dit."

Les écoliers, distraits par l'entrée de Zacharie, se poussaient du coude, se parlaient bas, et Patience, remarquant leur manège, demanda :

— "En bien ! qu'y a-t-il donc, là-bas ? On se révolte contre l'alphabet, on regimbe contre la croix de Dieu ! qu'est-ce que cela veut dire ?

— Ah ! rien, maître Patience ; nous disions, répondit l'ainé de l'école, que le petit a raison, c'est le fils de Jean Loup, c'est un des Louvetaux."

Le front de Patience devint sévère, il appela l'écolier, qui se rendit au pied de la chaire.

— "Est-ce par méchanceté, par mépris, que tu as répété ce nom ? Si je le savais, Marc, je cesserais de t'aimer..... Ce petit enfant qui allait hier mourir dans la neige est-il responsable de la bonne ou de la mauvaise renommée de sa famille ? Le prêtre lui a donné au baptême un nom de chrétien, honte à celui d'entre vous qui l'oubliera !"

Marc regagna son banc d'un air plus attristé que mécontent.

— "Ainsi, reprit Patience en démêlant les cheveux blonds de l'enfant, tu demeures au domaine des Pierriers ?

— Oui, monsieur Patience ; mais la maison n'est pas si gaie qu'ici.....

— Eh bien ! viens à l'école avec tout ce petit monde.

— Je ne peux pas.

— Pourquoi ?

— Il faut mendier pour avoir du pain.

— Il faut travailler pour en gagner,

mon enfant, voilà la vraie loi des hommes et de Dieu. Ton père ne gagne donc pas d'argent ?

— Ah ! si, le père est tisserand ; mais l'argent, c'est pour le cabaret, ce n'est pas pour nous..... ”

Zacharie dit ces mots horribles de vérité avec une candeur qui leur enlevait toute idée de dénigrement à l'égard de son père.

— Et même, reprit l'enfant, il me faut courir chez nous, car le père attend le fil..... seulement.....

— Seulement tu n'as pas déjeuné ?

— Oui, d'abord ; et puis ensuite.....

— Achève.

— Si vous vouliez me ramener à la maison, monsieur Patience, vous m'empêchez peut-être d'être battu.

— Battu ! toi ?... ”

Patience, n'acheva pas ; il se souvint des traces livides et bleuâtres que la veille il avait aperçues sur les membres de l'enfant.

— Eh bien ! j'irai avec toi, mon garçon ! Marc, approche ; je sors : pendant mon absence tu surveilleras la classe, et tu feras réciter le catéchisme ; vous me promettez d'être sages, mes enfants ?

— Oui, monsieur Patience ! ” crièrent vingt voix sur tous les tons.

A la franchise régnant sur ces jeunes visages, on sentait que les écoliers disaient vrai. Le sentiment du devoir et le désir de plaire à leur vieux maître suffisaient pour les rendre dociles et studieux.

— Ce n'est pas tout, reprit Patience, qui est-ce qui donne son déjeuner à Zacharie ? ”

Toutes les mains se baissèrent vers les bancs pour y prendre les paniers du goûter.

— Moi ! moi ! moi ! ” firent les écoliers.

Patience sourit avec attendrissement.

— Bien ! fit-il, voilà un bon mouvement pour un camarade malheureux ; mais rendre un service est un bonheur, et le bonheur doit être une récompense en ce monde et dans l'autre..... les deux plus sages de la classe depuis huit jours sont autorisés à disposer du contenu de leurs paniers. ”

Il y eut parmi les enfants un mouve-

ment charmant d'anxiété généreuse ; chacun eût voulu avoir appris le plus de leçons, avoir écrit les plus belles pages pour faire valoir ses droits ; Patience le comprit, et sa voix tremblait un peu quand il nomma Pierre et Luc.

Ceux-ci s'avancèrent, l'un tenant une tartine de raisiné longue comme son bras, l'autre une galette dorée et un œuf dur. — “ Accepte, mon enfant, ” dit le maître au fils du tisserand tout ébahi de cette aubaine.

La meilleure action de grâces de Zacharie fut la voracité avec laquelle il entama la tartine.

Alors de tous les côtés de la classe on entendit des invitations :

— “ Pierre, tu mangeras de mon miel ; Luc, j'ai du pain frais ! prends mes noix, voilà des châtaignes bouillies ! ”

On eût dit que chaque enfant, regrettant de ne pas offrir le déjeuner de Zacharie, voulait y participer en donnant la moitié du sien à Luc et à Pierre.

Labrie n'attend pas qu'on l'appelle ; il sort en même temps que son maître, mais il marche à côté de l'enfant ; le service qu'il lui a rendu en le sauvant la veille le lui a soudainement rendu cher.

Zacharie ouvre de grands yeux émerveillés. Cette neige, qui la veille lui parut si morne, si pesante, si mortelle, s'étend à perte de vue en tapis éblouissant. Tout a chargé d'aspect autour de l'enfant, et dans son cœur il lui semble que quelque chose est changé aussi. Pour la première fois l'hiver inclément lui semble beau ; pour la première fois il a vu des visages lui sourire et des mains amies se tendre vers lui.

Mais à ses pieds il voit le corps roide d'un petit rouge-gorge, et se baissant il le relève, le presse sur sa bouche et tente de le ranimer comme Patience le ranima lui-même.... Inutiles soins ! l'oiseau n'ouvrira plus ses ailes, et Zacharie qui le comprend lève sur Patience un regard humide :

— “ Père Patience, dit-il, s'il n'avait point neigé, je ne me serais pas perdu... S'il n'avait pas neigé, le rouge-gorge ne serait pas mort... A quoi sert la neige qui tue les oiseaux et les enfants ? ”

Le vieillard serre la main de Zacharie. — “ Mon enfant, répond-il, la neige est la protectrice du grain caché dans le sillon... Pendant que tu vois le sol dur et glacé, le blé germe lentement dans sa

coque, il la brisera pour devenir brin d'herbe au souffle du printemps. S'il n'existait ni froid ni neige, les insectes et les oiseaux dévoreraient les semailles, et le champ ne donnerait pas d'épis... Dieu n'a rien créé sans but ; la neige est aussi nécessaire à la fructification des plantes que les rayons du soleil lui-même."

Zacharie, qui avait écouté d'un air sérieux, reprit :

"Savez-vous, père Patience, ce que j'éprouve en approchant de la maison ?

— Non petit.

— Eh bien ! il me semble qu'une montagne de neige me tombe sur le cœur...

— Alors, dit Patience, en se penchant vers l'enfant pour l'embrasser, sois comme le grain de blé, humble, patient ; le rayon de soleil fondra la neige et lui permettra de germer ; un rayon de bonheur fera épanouir ton âme ! Tâche de garder en toi des semences d'honnêteté, de bonté, afin que le bonheur en arrivant trouve aussi une récolte à faire !"

(A suivre.)

La Statistique bibliographique.

La table systématique dressée pour accompagner la *Bibliographie de la France*, nous apprend qu'il a été imprimé pendant l'année 1880, 10,667 éditions nouvelles, brochures, réimpressions, etc., qui se répartissent de la manière suivante :

1^o *Religion*. — Culte catholique, 851 ouvrages. — Culte protestant, 47 ouvrages. — Cultes orientaux, 1 ouvrage. — Mythologie, 4 ouvrages.

2^o *Droit*. — 315 ouvrages.

3^o *Philosophie et morale*. — 165 ouvrages.

4^o *Sciences occultes*. — 11 ouvrages.

5^o *Sciences morales et politiques*. — Économie politique et économie sociale, 381 ouvrages. — Finances, impôt, banques, crédit, statistique, commerce, assurances, communications, 202 ouvrages. — Administration, 76 ouvrages. — Politique, 130 ouvrages.

6^o *Sciences militaires, Marine et Navigation*. — Art militaire, 169 ouvrages. — Marine et navigation, 53 ouvrages.

7^o *Sciences mathématiques*, 50 ouvrages.

8^o *Sciences naturelles*. — Physique et chimie, 76 ouvrages. — Histoire naturelle, géologie, botanique, zoologie, 165

ouvrages, — astronomie, météorologie, mécanique, 70 ouvrages.

9^o *Sciences médicales*. — 1102 ouvrages.

10^o *Sciences agricoles*. — 237 ouvrages.

11^o *Art industriel*. — Ponts et chaussées, travaux de navigation, chemins de fer, télégraphie, métallurgie, fabrication, arts et métiers expositions, 236 ouvrages. — Économie domestique, 17 ouvrages.

12^o *Histoires et études accessoires*. — Histoire, 469 ouvrages. — Archéologie, numismatique, inscriptions, ouvrages sur la chevalerie et la noblesse, peléontologie, archives, 219 ouvrages. — Biographie, 212 ouvrages.

13^o *Géographie, ethnographie, ethnologie, étologie, voyages, guides*, 308 ouvrages.

14^o *Littérature française*. — Œuvres diverses, lettres, correspondances, discours, mélanges, fantaisies, histoire littéraire, études de mœurs, critiques, 492 ouvrages. — Romans et contes, 706 ouvrages. — Théâtre, 283 ouvrages. — Poésie, 494 ouvrages. — Ouvrages écrits en dialectes ou en patois divers, 63 ouvrages.

15^o *Littérature étrangère*, 225 ouvrages.

16^o *Littérature ancienne*, 41 ouvrages.

17^o *Beaux-arts*. — Dessin, peinture, sculpture, architecture, gravure, lithographie, photographie, etc., 144 ouvrages — musique, 30 ouvrages.

18^o *Éducation et enseignement*. — Instruction publique, 67 ouvrages. — Pédagogie, anthologie, mélanges, 89 ouvrages. — Livres d'éducation et de récitation, 993 ouvrages. — Livres d'enseignement. — (Méthodes de lecture. Lectures courantes), 85 ouvrages. — (Langue française), 243 ouvrages. — (Langue latine), 132 ouvrages. — (Langue grecque), 91 ouvrages. — (Langue allemande), 21 ouvrages. — (Langue anglaise), 27 ouvrages. — (Langue italienne), 4 ouvrages. — (Langues espagnole et portugaise), 17 ouvrages. — (Langues orientales), 4 ouvrages. — Enseignement des sciences, 220 ouvrages. — Philosophie, 20 ouvrages. — Histoire, 166 ouvrages. — Géographie, 71 ouvrages. — Linguistique, 28 ouvrages.

19^o *Ouvrages de vulgarisation*. — Vulgarisation des sciences, 49 ouvrages. — Éditions populaires, 110 ouvrages.

20^o *Divers*. — Académies et sociétés savantes, encyclopédies, 118 ouvrages. — Franc-maçonnerie, 5 ouvrages. — Chasse, pêche, courses, équitation, exercices, jeux, divers, 28 ouvrages. — Bibliographie, 37 ouvrages.

Dans cette nomenclature ne sont pas compris les journaux, les annuaires, les calendriers, catéchismes, les paroissiens, programmes, etc., etc.

Le nombre d'ouvrages s'applique seulement aux titres et non aux tomes de chaque édition. Plusieurs de ces ouvrages comportent plusieurs volumes chacun.

Tel est le bilan de l'édition française pour l'année 1881 qui vient de s'écouler. — *Gutenberg-Journal*.

BIBLIOGRAPHIE.

Œuvres de Mgr de Ségur, première, deuxième et troisième série, 10 fort vol. in-8, très belle édition. — Prix \$12.50. Paris, Tolra, éditeur; Montréal, J. B. ROLLAND & FILS, libraires-dépositaires, rue St. Vincent.

Il est bon et méritoire même de répandre à profusion dans les familles, dans les maisons d'éducation, dans les ateliers, tous les opuscules de Mgr de Ségur, qui, sous une forme si séduisante, pénètrent l'esprit des lecteurs, font naître ou développent dans leur cœur les meilleurs sentiments, et produisent partout des effets presque inespérés. Mais il est bon aussi, pour ceux qui les propagent, de pouvoir les étudier, de les lire et de les relire souvent, pour les mieux connaître et par conséquent de les avoir toujours sous la main, dans le rayon le plus fréquenté de sa bibliothèque, à côté des amis qui l'on aime le plus. Voilà l'utilité, voilà le but de cette belle édition. Déjà, plusieurs milliers d'exemplaires ont été vendus, et cet empressément du public studieux prouve que cette publication répond à un désir évident.

MM. les directeurs de consciences et les Prédicateurs ne peuvent explorer, contre les erreurs contemporaines, de mine plus précieuse, plus inépuisable et surtout plus pratique.

Petite année ecclésiastique, par l'abbé Ant. Ricard; 2 vol. in-12. — Prix \$1.25. Paris, Bray et Retaux, éditeurs. Montréal, J. B. ROLLAND & FILS, libraires-dépositaires, rue St. Vincent.

..... Ce nouveau travail sera bien venu auprès des fidèles, et les pasteurs ne le dédaigneront pas pour les catéchismes et les prônes. On y trouve, en effet, des notions générales sur la liturgie, une histoire du bréviaire et du missel romain, l'enchaînement raisonné des temps et des fêtes liturgiques, et une courte instruction sur l'esprit de chacune de ces fêtes, de chaque dimanche, et même de chaque jour de carême. Une place importante a été ménagée à l'explication des cérémonies de la sainte Messe, explication claire, fort bien présentée.

.... Le second volume se termine par un sujet

que nous félicitons l'auteur d'avoir traité : l'archéologie chrétienne et le symbolisme des églises. L'attention des pasteurs est heureusement attirée de ce côté depuis une quarantaine d'années : faisons part aux fidèles des précieuses leçons cachées dans les moindres détails des monuments religieux et de leur ornementation.

En somme, livre bon, intéressant, pieux, appelé à édifier et à instruire. N'omettons pas de dire qu'on y trouve, en outre, les cérémonies, si imposantes, de la consécration d'une église.

La Société de Saint-Vincent de Paul, lettres, entretiens, récits et souvenirs, par Eugène de Margerie, 2 vol. in-12. Prix \$1.25. — Paris, Tolra, éditeur. Montréal, J. B. ROLLAND & FILS, libraires-dépositaires, rue St. Vincent.

Extrait d'une lettre de Mgr Mermillod à l'auteur :

Vous allez publier une nouvelle édition de votre admirable livre sur la *Société de Saint-Vincent de Paul*.

Vous avez depuis longtemps servi les pauvres ; vous êtes l'un des vétérans de cette œuvre providentielle suscitée à notre époque pour être la chevalerie de la charité.

Nul mieux que vous ne pouvait redire son origine, son histoire, ses bienfaits, et expliquer à ses membres leur mission et leurs devoirs dans nos sociétés tourmentées.

Votre livre, sous une forme littéraire dont vous avez le secret et avec un grand charme de récit, doit être la lecture habituelle des conférences.

Je voudrais même le voir entre les mains de tous ceux et de toutes celles qui s'adonnent aux œuvres de miséricorde.

Le Souverain-Pontife a daigné vous louer de votre travail et d'illustres évêques vous ont donné leur suffrage. Je suis heureux de m'associer à ces sympathies légitimes et de recommander hautement votre livre, que j'ai déjà signalé dans des retraites prêchées à plusieurs conférences.

Le jeune ouvrier chrétien, petites directions spirituelles à l'usage des jeunes gens, par Mgr de Ségur, 2 vol. in-18. Prix, 45c. Paris, même maison. Montréal, J. B. ROLLAND & FILS, libraires-dépositaires, rue St. Vincent.

Bien que ces petites causeries s'adressent directement aux jeunes ouvriers, je crois pouvoir les recommander à toutes les personnes qui se vouent à la sanctification de la jeunesse sans distinction de classes. La vérité chrétienne est la même pour tous ; et, ce qui fait du bien à l'atelier, en fait également au collège, à l'école et à la maison. A la place de "patron" lisez "maître, professeur" ; à la place "d'atelier," mettez "classes," ou "études," ou "exercice" quelconque ; et les avis, et les directions, et les conseils vont droit au but,

Que le titre de "jeune ouvrier" n'offusque donc ni les collégiens, ni les jeunes séminaristes, ni les étudiants, ni les jeunes soldats. Ce que

je dis ici à mon cher Jacques, je le leur dis également ; et, pour eux comme pour lui, je demande à la bonne sainte Vierge sa plus tendre, sa plus maternelle bénédiction.

Les trois roses des élus, par Mgr de Ségur, ouvrage honoré d'un Bref de S. S. Léon XIII, 1 vol. in-18. Prix, 13c. Paris, même maison. Montréal, J. B. ROLLAND & FILS, libraires-dépositaires, rue St. Vincent.

Je vous offre ici, bon et cher lecteur, un petit bouquet composé de trois belles roses. Leur parfum vient du ciel ; il se répand avec une force et une suavité merveilleuses dans le cœur de tous les vrais enfants de Dieu. C'est le parfum de la vraie et solide piété chrétienne ; c'est le parfum des élus.....

Cher lecteur, ma première rose, c'est l'amour du Pape, la dévotion au Pape, Vicaire de Jésus-Christ ; le parfum qu'elle exhale, c'est la foi.....

Ma seconde petite rose, pure et immaculée comme la première, c'est l'amour de la Très-Sainte-Vierge. Son parfum, c'est la sainte et douce espérance.....

Ma troisième rose, c'est l'amour du Saint-Sacrement, c'est la dévotion à la très adorable Eucharistie. Le parfum de cette troisième rose qui complète dans le cœur des élus la bonne odeur de Jésus-Christ, c'est l'amour surnaturel de Dieu, c'est la sainte charité.....

..... Je voudrais vous faire aimer ou du moins vous faire aimer davantage ce que je tâche d'aimer chaque jour davantage : le Vicaire de Dieu, la Mère de Dieu, le Sacrement de l'amour de Dieu.

Je serais bien heureux si, grâce à votre bonne volonté, j'y réussissais bien pleinement.

Conférences aux dames du monde sur la vie chrétienne, par M. l'abbé Doublet, 3 vol. in-12.—Prix, \$2.63. Paris, Berche & Tralin, éditeurs. Montréal, J. B. ROLLAND & FILS, libraires-dépositaires, rue St. Vincent.

L'important ouvrage que nous offrons aux personnes pieuses qui vivent dans le monde attirées dès son apparition, il y a quelques mois, l'attention de la Presse religieuse ; les plus grands journaux en firent un magnifique compte-rendu ; *l'Univers*, entre autres, s'exprime en ces termes :

« Voici un beau et puissant livre, je sais le bien qu'il a déjà fait ; je prévois le bien plus large encore qu'il est destiné à produire. Peu de livres sont aussi lumineux et aussi fortifiants ; peu auront une pareille force pour réveiller nos femmes chrétiennes de leur allanguissement, les pousser à l'œuvre régénératrice que réclament d'elles les désolations et les dangers du moment..... Après avoir tracé les règles générales de la vie chrétienne, M. l'abbé Doublet, dans ses admirables *Conférences*, aborde en particulier et dans le détail, les devoirs, les défauts, les héroïsmes comme les défaillances de nos dames chrétiennes du milieu du monde. Et là, quel coup d'œil ! quel discernement ! Tout est traité avec une justesse, une modération et en même temps avec une vigueur vraiment admirable.

Almanach de la santé et de l'hygiène, à l'usage des familles et des communautés religieuses, par un docteur en médecine, pour 1882. Avec une lettre de l'Auteur des *Paillettes d'Or*. Un joli volume grand in-16, de 112 pages.—Prix, 15 cts.

L'auteur explique le but de cet ouvrage dans une courte préface. « On réclamait une œuvre médicale, simple, utile et honnête » ; il a voulu la donner, et croit avoir réussi. Son almanac est « simple, à la portée de tous » ; il est utile « par les conseils, par les nombreuses recettes, par la description des maladies les plus usuelles et l'indication du traitement en attendant l'arrivée du médecin » ; il est honnête : « sévèrement contrôlé, il peut être mis entre les mains de tout le monde ». De petites histoires et des bons mots bien choisis mettent l'agrément à côté de l'utilité. Un écrivain apprécié, l'auteur des *Paillettes d'Or*, se fait le patron du nouvel *Almanach* auprès des familles.

En vente à la librairie

J. B. ROLLAND & FILS.

ERRATA.

Partie pratique de la livraison précédente.

Page 52, 1re colonne, ligne 24 : mettre une *virgule* après *par conséquent* au lieu d'un *point-virgule*.

Page 53, 1re colonne, ligne 35 : écrire *L'Ecole primaire* au lieu de *L'école primaire*.

Page 53, 2de colonne, ligne 50 : lire *pièds* au lieu de *pleds*.

Page 55, 1re colonne, ligne 16 : lire 9.40 fr. × 17 au lieu de 9.40 fr. × 12.

Page 55, 2de colonne, ligne 8 : lire ainsi l'équation :

$$\text{Ou } x = 35 + \frac{x}{12} - 30$$

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Organe des Instituteurs catholiques de la province de Québec.

PARAISANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

PAR LIVRAISON DE 32 PAGES.

Le prix d'abonnement n'est que D'UN DOLLAR par an payable d'avance et D'UN DOLLAR ET DEMI payable à la fin de l'année.

J. B. ROLLAND & FILS.

EDITEURS-PROPRIÉTAIRES,

Nos. 12 et 14, Rue Saint-Vincent, Montréal.

N. B.—Les annonces pour "demandes d'instituteurs" et "situations demandées" seront publiées pour le prix de \$1.50, et \$1.00 seulement pour les abonnés du journal; les autres annonces seront insérées au prix de 10 centins la ligne pour chaque insertion.